

Intervenir face au cyberharcèlement sexuel : quels liens entretiennent les expériences antérieures et les facteurs psychosociaux avec les comportements d'intervention des témoins ?

Auteur : Di Napoli, Loane

Promoteur(s) : Glowacz, Fabienne

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/27533>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Mémoire présenté par **Loane Di Napoli**

*En vue de l'obtention du grade de Master en Sciences Psychologiques,
à finalité spécialisée en psychologie clinique*

Intervenir face au cyberharcèlement sexuel :

Quels liens entretiennent les expériences antérieures et les
facteurs psychosociaux avec les comportements
d'intervention des témoins ?

Promotrice :

GLOWACZ Fabienne

MEMBRES DU JURY

BLAVIER Adelaïde

BOFFÉ Anne-Sophie

Année académique 2025-2026

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier ma promotrice, Madame Glowacz, pour ses encouragements tout au long de l'élaboration de ce mémoire. Au-delà de votre engagement dans ce travail, vous avez été une grande source de motivation tout au long de mon parcours universitaire. Vous avez su me transmettre votre passion pour la psychologie clinique, et plus particulièrement pour le domaine de la délinquance et des inadaptations sociales. Votre rencontre aura apporté beaucoup de sens à l'intérêt que je porte à ce domaine.

Je remercie également mes lectrices, Madame Blavier et Madame Boffé, pour l'intérêt porté à ce mémoire et pour le temps consacré à sa lecture. Je tiens également à remercier Élodie V. pour l'intérêt porté à mon travail et pour sa précieuse relecture.

Je remercie vivement les participant(e)s ayant pris part à cette recherche, sans qui ce mémoire n'aurait pas été possible. Je remercie également toutes les personnes ayant contribué au partage de l'étude et au recrutement des participant(e)s. Ces petites actions ont été décisives.

Enfin, je tiens également à remercier mes parents, sans qui ce parcours universitaire n'aurait pas été possible. Mais aussi un grand merci à ma tante pour ses nombreux encouragements. Je remercie particulièrement mon compagnon pour son soutien et ses encouragements tout au long de ce long et difficile travail, ainsi que mes précieuses copines en psychologie clinique pour leurs nombreux conseils et leur soutien. Sans oublier toutes les personnes qui m'ont encouragée à un moment ou à un autre dans la réalisation de ce travail.

Résumé

La présente étude porte sur le cyberharcèlement sexuel et sur la place que peuvent occuper les témoins au sein de ces violences. Plus précisément, le développement des technologies numériques a entraîné de profondes transformations dans différents aspects de notre société, notamment dans les relations humaines (Gauthier et al., 2024). Ces évolutions ont également contribué à l'émergence de nouvelles formes de violence, parmi lesquelles le harcèlement sexuel en ligne. Dans ce contexte, le rôle des témoins dans les situations de violences en ligne apparaît comme un élément important à prendre en considération (Quinch, 2011).

Dès lors, cette étude vise ainsi à mieux comprendre les mécanismes susceptibles d'influencer les comportements des témoins, en s'intéressant à des facteurs psychosociaux comme le sentiment de responsabilité et de reconnaissance, ainsi qu'à leur lien avec le type d'intervention adopté par le témoin. Elle cherche également à déterminer si le fait d'avoir vécu une situation de victimisation sexuelle, en plus d'avoir été témoin, est susceptible d'influencer le comportement adopté par celui-ci.

Pour ce faire, une étude quantitative a été menée auprès d'une population de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Une question ouverte à visée exploratoire a également été proposée afin de mieux comprendre les freins et les facilitateurs susceptibles d'influencer l'intervention des témoins face aux situations de cyberharcèlement sexuel.

Mots-clés : témoins, cyberharcèlement (sexuel), intervention, comportements, action, questionnaire, analyse qualitative, facilitateurs, freins.

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	3
1. Le cyberharcèlement sexuel.....	3
1.1. Définition.....	3
2. Le consentement sexuel.....	5
2.1. Définition.....	6
3. L'espace numérique.....	6
3.1. Définition.....	6
4. Les témoins.....	8
4.1. Définition.....	8
4.2. Modèle d'intervention de Latané et Darley (1970).....	9
4.2.1. Implications en ligne.....	11
4.3. Les facteurs susceptibles de moduler l'intervention des témoins.....	12
4.3.1. Le genre.....	12
4.3.2. Les normes sociales.....	13
4.3.3. Les processus moraux.....	13
4.3.4. Les expériences passées.....	15
4.3.5. L'auto-efficacité.....	16
5. Conclusion.....	17
MÉTHODOLOGIE.....	19
1. Étude quantitative.....	19
1.1. Hypothèses.....	20
1.2. Procédure de collecte de données.....	22
1.3. Mesures.....	23
1.4. Échantillon.....	26
1.5. Analyses statistiques.....	27
2. Question ouverte.....	28
2.1. Procédure d'analyse des données.....	28
RÉSULTATS.....	30
1. Analyse quantitative.....	30
1.1. Statistiques descriptives.....	30
1.2. Statistiques inférentielles.....	34
1.2.5. Matrice de corrélation.....	40
2. Analyse qualitative.....	42
2.1. Les facilitateurs.....	43
2.2. Les freins.....	48
DISCUSSION.....	52

1. Questions de recherche.....	52
1.1. Échantillon.....	52
1.2. Première question de recherche.....	53
1.3. Deuxième question de recherche.....	56
1.4. Apports quantitatifs complémentaires.....	57
2. Apports et limites de l'étude.....	59
3. Perspectives futures.....	63
CONCLUSION.....	66
BIBLIOGRAPHIE.....	68
UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.....	75
ANNEXES.....	77
Annexe A. Données relatives au recrutement.....	77
Annexe B. Données relatives aux questionnaires.....	82
1. Échelles de mesures.....	82
2. Données statistiques.....	90
3. Tableaux de fréquences.....	93
Annexe C. Données relatives à l'analyse qualitative.....	103

INTRODUCTION

Il suffit de taper « témoins de cyberharcèlement sexuel » dans un moteur de recherche comme Google pour obtenir environ 98 500 résultats. Derrière ce chiffre se cache une réalité préoccupante : le cyberharcèlement sexuel est aujourd'hui un phénomène largement présent et documenté. Parmi les résultats proposés figurent des sites tels que « Stop Violences Femmes » ou « Sofelia », qui permettent d'identifier une situation de cyberviolence et proposent des pistes d'aide. On trouve également des reportages de la RTBF ou des témoignages publiés sur les réseaux sociaux relatant des situations similaires. Ces nombreux résultats montrent simplement à quel point le phénomène est présent dans notre société

Cette réalité s'inscrit plus largement dans les transformations engendrées par le développement rapide des technologies. Ce développement a engendré de nombreuses transformations profondes dans divers aspects de notre société et particulièrement au niveau des relations humaines (Gauthier et al., 2024). En effet, l'essor d'Internet a profondément révolutionné les modes de communication, les pratiques commerciales, l'accès à l'information ainsi que l'évolution des mentalités. Bien qu'il offre des avantages considérables, Internet a également ouvert la voie à des activités illégales et a exposé de nombreuses personnes à des cyberattaques parmi lesquelles figure le harcèlement sexuel en ligne (Arafa et al., 2017). C'est sur cette forme de cyberviolence que porte le présent mémoire.

Le phénomène du cyberharcèlement fait depuis longtemps l'objet de nombreuses études et recherches. Toutefois, les différentes formes de cyberharcèlement sexuel demeurent encore relativement peu connues. Celui-ci englobe un large éventail de comportements exercés au moyen de contenus numériques (images, vidéos, messages, publications ou pages) diffusés sur des plateformes privées ou publiques. Ces comportements peuvent amener les victimes à ressentir un sentiment de menace, d'exploitation, de contrainte, d'humiliation, de malaise, de sexualisation ou encore de discrimination (Franceschi et al., 2024).

Bien que le cyberharcèlement est souvent pensé comme un phénomène dyadique entre un auteur et une victime (Wright et al., 2018), le rôle des témoins face à ces situations n'est plus fortuit (Quinch, 2011). Ces dernières années, la recherche s'est intéressée aux « cyber spectateurs », c'est-à-dire aux témoins de violences en ligne, et à leur manière d'agir face à

ces situations. Leur rôle est crucial : soutenir la victime ou, au contraire, renforcer le comportement de l'agresseur. Par conséquent, leur action mais également leur inaction possèdent une place incontestable au sein de cette problématique (Barrense-Dias et al., 2022). L'impact de leur comportement est donc considérable (Machackova, 2020).

Au regard de ces constatations, l'objectif de ce travail est de comprendre la place que peut occuper le témoin au sein des cyberviolences sexuelles et en particulier dans les dynamiques cyberharcèlement sexuel. La littérature scientifique consacrée au cyberharcèlement de manière générale s'est principalement intéressée aux populations adolescentes, notamment dans le milieu scolaire. Par conséquent, une grande partie des connaissances actuelles et des données empiriques disponibles proviennent d'études menées auprès de ce groupe d'âge, tandis que les autres populations sont moins documentées. Afin de contribuer à ce manque, le présent mémoire s'intéressera à une population de jeunes adultes âgées de 18 à 30 ans.

Nous commencerons par définir les concepts qui sous-tendent cette recherche, tels que le cyberharcèlement sexuel, l'espace numérique – environnement dans lequel ces comportements se manifestent (Gangi et al., 2023) –, le consentement sexuel, ainsi que les facteurs susceptibles d'influencer l'intervention des témoins, comme le genre et les normes sociales. Pour la méthodologie, ce mémoire utilise une méthodologie quantitative ainsi qu'une analyse qualitative à visée exploratoire.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Le cyberharcèlement sexuel

1.1. Définition

Comme nous venons de le mentionner, les progrès technologiques ont transformé les modes d'expression de la violence, notamment celle liée à la sexualité, s'inscrivant désormais dans les espaces numériques (Savoie et al., 2023). Le harcèlement sexuel est un problème social bien connu qui peut toucher les personnes dans différents aspects de leur vie (travail, école, rassemblements sociaux etc...) (Barak, 2005).

Avant de nous plonger concrètement dans sa forme sexuelle, nous allons définir en quelques lignes en quoi consiste le cyberharcèlement de manière générale.

Tout d'abord, le cyberharcèlement est une forme de harcèlement en lien avec les nouvelles technologies. Il se définit comme un acte intentionnel et agressif mené par un groupe ou un individu utilisant des moyens de contacts électroniques, de manière répétée dans le temps à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre (Mathys et Claes, 2020). Comme pour le harcèlement hors ligne, il s'inscrit dans une relation de domination caractérisée par des violences répétées dans le temps (Couchot-Schiex et al., 2016).

Plusieurs critères permettent de qualifier une situation de cyberharcèlement. Selon Blaya (2015), le cyberharcèlement repose sur cinq critères : l'intention de nuire, la répétition des comportements, l'existence d'un déséquilibre de pouvoir (réel ou en ligne), l'inscription dans des dynamiques de groupes sociaux et le fait de cibler un individu.

Dans sa forme sexuelle, le cyberharcèlement peut se manifester par différents moyens, tels que les forums de discussion, les messageries instantanées, les courriels, les publicités ou encore les réseaux sociaux (Arafa et al., 2017). Dès lors, le cyberharcèlement sexuel peut revêtir différentes formes. Barak (2005) distingue trois catégories de comportements. Ces comportements, qui portent atteinte à la dignité de la victime et créent un climat intimidant, hostile, humiliant ou offensant (Sierra-Scroccaro, 2023), se retrouvent également dans l'espace numérique. Les trois catégories identifiées par Barak (2005) sont présentées ci-dessous :

1. « **Gender harassment** » renvoyant à des commentaires et des remarques verbales ou visuelles importuns, visant à insulter des personnes en raison de leur sexe ou à utiliser des stimuli connus ou destinés à susciter des émotions négatives.

Au niveau de cette forme, le harcèlement sexuel en ligne peut prendre soit une forme verbale ou une forme graphique (Barak, 2005) :

La forme verbale du cyberharcèlement sexuel se décline en deux catégories. D'une part, la forme active consiste à adresser directement à une victime des messages offensants à caractère sexuel, tels que des commentaires humiliants liés au genre, des remarques sexualisées ou des blagues à connotation sexuelle non sollicitées. Ces comportements peuvent survenir dans des espaces publics en ligne (forums, salons de discussion) ou dans des échanges privés, notamment par l'envoi de courriels à caractère sexuel non désirés. Une étude rapporte que 62 % des adolescents interrogés avaient reçu des courriels sexuels non sollicités, principalement envoyés par des expéditeurs inconnus. Elle montre également que l'exposition involontaire à des contenus sexuels résulte fréquemment de liens automatiques, de fenêtres contextuelles (« pop-up ») ou de recherches effectuées en ligne.

D'autre part, la forme passive ne vise pas nécessairement une victime spécifique. Elle se caractérise par l'utilisation de pseudonymes, de descriptions ou d'informations personnelles à connotation sexuelle ou offensante, accessibles à l'ensemble des utilisateurs (par exemple, *WetPussy* ou *GreatFuck*). Cette catégorie englobe également le *flaming*, c'est-à-dire des échanges verbaux agressifs et répétés au sein des communautés en ligne, souvent observés dans des environnements majoritairement masculins. Ces comportements peuvent conduire certaines femmes à se retirer de ces espaces numériques, voire à cesser d'utiliser Internet, un phénomène qualifié de *flamed-out*.

Pour ce qui est du harcèlement sexuel graphique, celui-ci peut être aussi soit actif soit passif. Sa forme active consiste en l'envoi intentionnel d'images ou de vidéos à caractère sexuel ou pornographique via des canaux de communication en ligne. Alors que sa forme passive renvoie quant à elle à l'exposition non sollicitée à des contenus sexuels, notamment par le biais de sites web, de fenêtres pop-up ou de liens redirigeant vers des contenus pornographiques. Ce type de harcèlement se caractérise par l'absence de consentement et par le caractère inattendu de l'exposition pour l'utilisateur.

2. « **Unwanted sexual attention** » est défini par des comportements et commentaires manifestes à caractère sexuel tels que regarder fixement la poitrine d'une femme ou insinuer explicitement ou implicitement des activités sexuelles ;
3. « **Sexual coercion** » impliquant une pression physique ou psychologique sur une personne afin d'obtenir une coopération sexuelle.

En raison de la nature virtuelle du cyberspace, la plupart des manifestations de harcèlement sexuel qui prévalent se présentent sous la forme de harcèlement sexuel et d'attention sexuelle non désirée. Néanmoins, comme la coercition sexuelle est le type de harcèlement qui se produit le moins souvent en ligne, il est impossible de conclure si sa prévalence relativement faible dans le cyberspace est le résultat du média ou de sa nature même. En termes d'imposition et d'agressions virtuelles, la coercition sexuelle existe sur le Net, mais sans contact physique. Elle se définit comme l'usage de moyens numériques pour faire des insinuations ou des allusions sexuelles afin d'obtenir des faveurs sexuelles par pression. Même sans contact physique, les victimes peuvent percevoir les menaces comme réelles (Barak, 2005). Par ailleurs, ce qui distingue le harcèlement sexuel en ligne est qu'il se caractérise par son aspect abusif et non désiré par la victime. En fait, un seul épisode suffit à en être victime (Franceschi et al., 2024).

2. Le consentement sexuel

Pour un témoin, identifier une situation de cyberharcèlement sexuel suppose notamment de reconnaître que les comportements en cause sont adressés à la victime sans son consentement. Il apparaît dès lors important de définir brièvement cette notion, qui est un élément central au sein des débats sur la violence sexuelle car son absence constitue souvent le critère principal (Beres, 2007).

Les conceptualisations du consentement sont diverses. Certaines sont implicites, tandis que d'autres sont soigneusement définies et formulées. Certains auteurs décrivent le consentement comme tout accord à participer à un acte sexuel, tandis que d'autres soutiennent que le consentement, par définition, doit être donné librement. Certains considèrent le consentement soit comme un acte physique, soit comme un acte mental, tandis que d'autres affirment qu'il s'agit d'un acte de transformation morale – il transforme un acte immoral en un acte moral (Beres, 2007).

2.1. Définition

Pour ce qui est du consentement en ligne, le cyberconsentement n'est pas encore clairement défini dans la littérature. Il a tendance à être appréhendé à travers des interactions médiatisées par des interfaces numériques, comme les applications de rencontre telles que Tinder. Par exemple, les « matchs » au sein de cette application, qui correspondent à des notifications d'appréciation mutuelle entre deux profils, sont souvent interprétés comme des signaux de désir ouvrant la voie à des interactions sexuelles explicites. Ces échanges constituent une première étape dans le processus de signalement du consentement, qui peut se poursuivre par des discussions explicites sur les attentes sexuelles entre les utilisateurs, telles que : « Salut, envoie-moi des photos nues de toi » (Zytka et al., 2021).

Par ailleurs, la notion de consentement en ligne est également implicite dans des phénomènes tels que le revenge porn ou le sexting. Dans ces situations, la question du consentement au partage de contenu n'est pas envisagée a priori, mais uniquement a posteriori, une fois les échanges réalisés. En effet, la question du consentement dans l'envoi et la réception des données est absente. Autrement dit, même lorsque les échanges ont lieu, ceux-ci ne sont pas structurés par le consentement (Hare & Olivesi, 2021). Cette observation souligne que, contrairement aux interactions sur les applications de rencontre, le cyberconsentement n'est pas systématiquement intégré dans la conception et la pratique des échanges numériques à caractère sexuel.

3. L'espace numérique

Comme mentionné dans notre introduction, l'espace numérique, aussi appelé « cyberspace », est l'environnement dans lequel se manifestent les comportements de cyberharcèlement (Gangi et al., 2023). Le harcèlement, comme d'autres formes de violences, notamment le sexisme, est profondément ancré dans la société. Leur transposition sur internet a d'abord été perçue comme un prolongement de ce qui se produisait dans le monde « réel ». Aujourd'hui, les différentes formes de cyberviolences sexuelles occupent toutefois une place croissante dans le cyberspace (Niang & Nagem, 2018).

3.1. Définition

Tout d'abord, la dimension temporelle du cyberspace confine les phénomènes qui s'y produisent à une durée d'existence potentiellement illimitée, leur conférant un caractère fuyant (Niang & Nagem, 2018). Plus précisément, le rapport à l'espace-temps se différencie

par son caractère portable et continue de cette technologie (Charton & Bayard, 2021). Outre ses particularités temporelles, le cyberspace possède également des caractéristiques sociales propres constituant un espace de socialisation, d'intimité et d'expression de soi. Plus précisément, il combine à la fois les caractéristiques d'un espace public et d'un espace médiatique et se prolonge hors ligne (Blaya, 2015). Cependant, il se distingue de l'environnement physique par trois aspects fondamentaux (Couchot-Schiex & Richard, 2021).

1. **L'anonymat** : il favorise un sentiment d'impunité chez l'auteur et diminue la possibilité d'identifier l'impact de ses agissements.
2. **Un fort pouvoir de dissémination** : les informations peuvent être diffusées rapidement et massivement, de sorte qu'un seul message insultant diffusé augmente la potentialité que d'autres agressions secondaires aient lieu.
3. **Un contrôle limité des informations diffusées** : ce manque de contrôle peut engendrer leur manipulation, modification ou décontextualisation.

Ces différents aspects créent une relation asymétrique entre agresseur et agressé et renforcent le sentiment d'insécurité et d'impunité chez la victime (Couchot-Schiex et Richard, 2021). Par ailleurs, l'accessibilité donne accès à des limites spatio-temporelles des échanges qui sont diminués rendant possible une hyper exposition. L'absence de contact visuel dans les interactions en ligne facilite également le désengagement des individus, les encourageant à utiliser moins de normes sociales et comportementales existantes. Cette configuration tend à accroître la désinhibition et à permettre des comportements qui seraient moins susceptibles d'apparaître dans la sphère hors ligne (Barak, 2015 ; Charton & Bayard, 2021 ; Vuagniaux et Terrier, 2024).

Ces différentes caractéristiques de l'espace numérique engendrent une communication avec moins d'indices émotionnels propres aux échanges hors ligne, favorisant ainsi des contextes propices à la déshumanisation (Runions & Bak, 2015). Plus précisément, les environnements en ligne, tels que les réseaux sociaux sont souvent dépourvus de contextes sociaux et d'indices essentiels (par exemple, le ton de la voix, la détresse de la victime) ce qui peut rendre particulièrement difficile l'évaluation d'une situation d'urgence (Davidovic et al., 2023).

L'ambiguïté constituant un obstacle majeur à l'intervention, on peut s'attendre à ce que « l'évaluation d'une situation d'urgence » soit particulièrement difficile dans les environnements en ligne.

4. Les témoins

Comme nous l'avons introduit dans ce début de mémoire, les témoins en ligne jouent un rôle important dans le cyberharcèlement et les autres actes de cyberagressions (Dillon & Bushman, 2014). Pour comprendre le rôle qu'ils occupent au sein de ces dynamiques, nous définirons ce qu'est un témoin, son rôle ainsi que des facteurs susceptibles de motiver ou freiner son intervention.

4.1. Définition

De manière générale, un témoin est défini comme une personne qui observe un acte de violence, de discrimination ou tout autre comportement inacceptable ou offensant. Dans la littérature, il est également désigné comme spectateur, complice ou pair. On distingue principalement les « spectateurs actifs » ou « pro-sociaux », qui interviennent en réponse à l'événement observé, des « spectateurs passifs », qui n'agissent pas face à un comportement inacceptable. L'action des témoins renvoie ainsi aux initiatives prises, ou non, par une ou plusieurs personnes qui ne sont ni victimes ni auteurs des violences. Ces actions visent à identifier, dénoncer ou encourager d'autres individus à réagir face à des incidents de violence spécifiques, ainsi qu'à des comportements, attitudes, pratiques ou politiques qui y contribuent (Foundation, 2011). Certaines études soulignent que les témoins actifs constituent le groupe le plus important à prendre en compte dans les violences en ligne, bien qu'ils échouent souvent à intervenir lorsqu'ils sont témoins d'incidents (Lavigne et al., 2023).

Plus spécifiquement dans les cas de cyberharcèlement, le témoin est défini comme une personne qui perçoit ou entend une situation harcelante et peut intervenir pour protéger la victime. Les réactions possibles incluent d'interrompre, de signaler ou de désapprouver l'harceleur, mais ces interventions restent rares, se produisant dans moins de deux cas sur dix (Pirard, 2023). Ainsi, leurs actions peuvent modifier le cours et les effets de ces incidents de plusieurs façons (Allison & Bussey, 2016).

Le cyberharcèlement se perpétue notamment lorsque les témoins renforcent l'agresseur, relaient des images ou restent passifs. Dans ce contexte, les témoins rapportent une empathie et un comportement prosocial inférieur ainsi qu'une attitude positive et des croyances

normatives concernant l'agression et la violence (Lloret-Irles et al., 2022). À l'inverse, les comportements prosociaux constituent un prédicteur majeur du soutien apporté par les témoins (Shultz et al., 2014).

Enfin, ce qui différencie le témoin en ligne, est qu'il n'est physiquement pas présent. En fait, il peut être témoin du cyberharcèlement au moment où il se produit ou après la fin de l'incident. Il peut également se retrouver avec l'auteur ou la victime lorsque le message est envoyé ou reçu ou recevoir le message transmis par d'autres personnes. Par conséquent, le témoin en ligne est plus dépendant du contexte que dans le harcèlement traditionnel (Allison & Bussey, 2016).

Dans les deux prochaines sections (4.3 et 4.4), nous allons passer en revue différents éléments permettant d'expliquer la mobilisation du témoin ou au contraire ce qui peut le freiner à intervenir en ligne. Nous aborderons le modèle de Latané et Darley ainsi que différents facteurs comme les normes sociales, les processus moraux, le genre etc...

4.2. Modèle d'intervention de Latané et Darley (1970)

Les témoins ont traditionnellement été étudiés dans le contexte de situations d'urgence en présentiel, notamment lors d'agressions physiques. Les recherches empiriques menées dans ce domaine se sont principalement appuyées sur le modèle d'intervention des témoins (Bystander Intervention Model, BIM) proposé par Latané et Darley (1970), cités dans Burn (2008), Davidovic et al. (2023) et Vázquez-González et al. (2023). Ce modèle cognitif est divisé en 5 étapes mobilisé par des éléments favorables ou défavorables à l'intervention. Il a permis de mettre en évidence les facteurs influençant la volonté d'un individu à intervenir, en soulignant comment la gravité perçue et la responsabilité personnelle sont des conditions préalables essentielles pour passer de l'inaction à l'action (Burn, 2008 ; Davidovic et al., 2023 ; Vázquez-González et al., 2023).

Dans cette section, nous passons en revue les cinq étapes de ce modèle présenté à partir d'une situation d'urgence qui est une agression sexuelle (Burn, 2008). Bien qu'il soit présenté sous ce prisme, il s'applique plus largement à d'autres situations d'urgence. Par ailleurs, les recherches montrent également son efficacité dans la lutte contre les violences en ligne (Lavigne et al., 2023).

1-Remarquer l'évènement : la capacité à repérer une agression sexuelle dépend de l'attention et de la perception, influencées par les facteurs situationnels. Par exemple, lors d'une grande fête, les spectateurs peuvent ne pas remarquer l'évènement en raison de l'alcool, du bruit ou de leurs propres interactions sociales (Burn, 2008).

2-Interpréter l'évènement comme une urgence : les témoins doivent interpréter la situation comme présentant un risque élevé pour interagir. L'ignorance ou l'ambiguïté des marqueurs de risque (relation auteur et victime, consentement) peut empêcher d'identifier la situation à haut risque. Par exemple, une femme peut ne pas se rendre compte qu'elle met en danger son amie lorsqu'elle la laisse seule à une fête alors que celle-ci est en état d'ébriété (Burn, 2008). De plus, des difficultés sociales ou de compétences peuvent inhiber le comportement et conduire à la passivité (Katz & Nguyen, 2016).

3-Prendre la responsabilité d'agir : intervenir consiste à assumer la responsabilité de l'intervention puisque le témoin reconnaît qu'une autre personne risque d'être agressée sexuellement. Ce modèle nous dit qu'un témoin interviendra en fonction de son degré de responsabilité et du nombre de personnes présentes. En effet, plus le nombre de témoins augmente, moins la probabilité que chacun se sente responsable d'intervenir augmente. Autrement dit, la responsabilité se diffuse parmi les témoins (Burn, 2008). La proximité avec la victime renforce positivement la responsabilité, tandis que des jugements sur son comportement ou son apparence, ainsi que la consommation de substances, peuvent diminuer cette responsabilité. Selon Katz et Nguyen (2016), la proximité avec la victime ou l'auteur influence la probabilité d'intervention, surtout pour les femmes : les témoins aident plus volontiers lorsqu'il s'agit d'amis que d'étrangers.

Lorsqu'il s'agit de dynamique de groupe, les témoins qui assistent à des comportements agressifs de la part de membres de leur groupe peuvent être moins enclins à adopter des comportements pro-victimes, à moins que les auteurs ne soient perçus comme nuisant à la réputation du groupe. De plus, l'identification du risque peut être biaisée par les perceptions positives associées aux auteurs, diminuant ainsi le sentiment de responsabilité. Cependant, bien qu'ils soient moins enclins à aider la victime dans ce contexte, ils sont davantage disposés à confronter l'auteur lorsqu'il s'agit d'un ami plutôt qu'un étranger (Burn, 2008).

4-Décider de la manière d'agir : la non-intervention des témoins fait écho à un manque de compétences. Les témoins peuvent être incertains de ce qu'il faut dire ou faire lorsqu'une personne risque d'être agressée. Ce qui les conduit dès lors à ne pas agir (Burn, 2008).

5-Choisir d'agir : passer à l'action peut être influencé par la peur de l'embarras, des maladresses et des pressions sociales, ainsi que par les normes locales qui peuvent soutenir ou inhiber l'action. L'appréhension d'une évaluation négative et le coût potentiel d'une réponse inappropriée, qui augmente avec le nombre de témoins, peuvent également réduire l'intervention, en particulier dans des contextes comme les fêtes ou les bars. Ces facteurs sont parfois plus prononcés chez de nouveaux étudiants cherchant à s'intégrer, soulignant la complexité des situations et le rôle des normes sociales favorables à l'action (Burn, 2008).

Lorsque le témoin agit, on parle d'intervention directe lorsqu'il parvient à suivre les cinq étapes du modèle d'intervention des témoins et apporte son aide, notamment en intervenant rapidement auprès de la personne en détresse, en désamorçant la situation ou en mettant la victime à l'abri. À l'inverse, une intervention indirecte consiste à signaler la situation à une autorité compétente (enseignant ou direction) plutôt qu'à agir directement. Ainsi, les interventions directes demandent généralement plus de temps, de ressources et de courage, tandis que les interventions indirectes sont souvent plus simples à réaliser (Dillon & Bushman, 2014).

Enfin, le genre semble également jouer un rôle dans l'intervention des témoins. Dans le contexte des violences sexuelles, les hommes sont plus enclins à intervenir en situation d'urgence, tandis que les femmes ont une orientation plus relationnelle et leur permet de détecter lorsqu'une femme est en danger (Burn, 2008). De plus, l'expérience des femmes en tant que premières victimes permet de fournir une plus grande empathie et une meilleure identification aux différentes formes de violence, les amenant ainsi à porter des jugements plus critiques de ces comportements (Martínez-Bacaicoa et al., 2023).

4.2.1. Implications en ligne

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la prise de responsabilité face à une situation d'urgence peut être influencée par le nombre de personnes présentes au moment des faits. En effet, la présence de spectateurs réduit la probabilité d'intervention en situation d'urgence. Ce phénomène porte le nom de « bystander effect » (Fischer & Greitemeyer, 2013). Ainsi, les témoins peuvent devenir passifs, en comptant sur l'action des autres, ce qui laisse souvent les victimes livrées à elles-mêmes et tend à minimiser la gravité perçue des faits (Kubiszewski, 2018). Ce phénomène se produit à plus grande échelle et est exacerbé dans l'espace en ligne, notamment à cause de l'anonymat. En effet, plus les personnes sont

nombreuses et anonymes, moins elles seront enclines à intervenir dans une situation donnée (Lavigne et al., 2023).

Aussi, en ligne, l'intervention d'un témoin ne se limite pas au moment où elle est faite et les possibilités d'interventions sont diverses. Elle peut intervenir avant, pendant ou après l'abus (Davidovic et al., 2023) :

- Avant, par exemple par le biais des règles et de la réglementation des plateformes.
- Au moment de la publication, par exemple grâce à l'analyse en temps réel et au retrait des contenus et communications problématiques.
- Après coup, par exemple grâce à des mécanismes de signalement et de retrait.

4.3. Les facteurs susceptibles de moduler l'intervention des témoins

4.3.1. Le genre

Il est important de considérer comment les témoins peuvent réagir différemment en fonction de leur propre genre. Les femmes et les filles sont généralement plus susceptibles de soutenir les victimes et jugent le harcèlement, notamment sexuel, moins acceptable que les hommes et les garçons (Herry & Mulvey, 2022). En fait, en tant que témoin, la recherche a constaté que les filles démontrent une sensibilité morale plus élevée (c'est-à-dire la reconnaissance du préjudice causé par le harcèlement, la sympathie envers les victimes) et un désengagement moral plus faible lors des incidents de harcèlement que les garçons. Aussi, défendre la victime est plus susceptible de se produire lorsqu'il s'agit de pair du même sexe et il peut être plus attendu ou typique du genre que les filles défendent (Jenkins & Nickerson, 2016).

Bien que leurs expériences soient moins rapportées, les hommes et les garçons, les hommes et les garçons peuvent aussi être victimes de harcèlement sexuel. En fait, lorsque les hommes partagent leurs expériences de harcèlement avec d'autres, en particulier de harcèlement sexuel, ils peuvent être rejetés et ce rejet peut amener ces hommes à internaliser leurs expériences afin de maintenir leurs identités « masculines ». De plus, les recherches indiquent que les hommes ont tendance à être moins enclins à agir en tant que témoins et qu'ils sont également plus susceptibles d'être rejetés en tant que victimes (Herry & Mulvey, 2022). Autrement dit, il en ressort que les hommes sont plus susceptibles de se distancer des expériences négatives de la victime (Jenkins & Nickerson, 2016).

4.3.2. Les normes sociales

Si le genre constitue un facteur individuel important influençant les réactions des témoins, il n'explique pas à lui seul ces comportements (Machackova, 2020). D'autres études comme celle de Vázquez-González et ses collègues (2023) mettent en évidence le contexte social et des normes sociales. Celles-ci déterminent particulièrement les attitudes des individus et jouent un rôle crucial dans la condamnation ou encore l'approbation des violences, notamment celles faites aux femmes. Plus précisément, les phénomènes de harcèlement sont souvent des phénomènes de groupes et d'actions collectives. Cependant, la plupart des notions sur le harcèlement qu'ont les individus et en particulier les jeunes, reposent sur des actions individuelles. Penser l'éthique uniquement de manière individuelle rend difficile la compréhension des actions collectives, où chacun ne réalise qu'une partie de l'action globale. Ainsi, au sein d'un groupe, les individus peuvent plus facilement se fondre dans la masse et établir un faible lien entre leurs principes moraux et leurs comportements en ligne, la sphère virtuelle étant souvent perçue comme moins réelle (Quinch, 2011).

L'étude menée par Barrense-Dias et al. (2022) a permis de mettre en évidence que l'effet de groupe peut potentiellement se retrouver au sur le harcèlement et l'intimidation en ligne au sein d'une population d'adolescent a permis de mettre en évidence un effet de groupe au sein de violences sexuelles en ligne, particulièrement dans le cas de cyberharcèlement. Certains participants ayant été interrogés selon la méthode focus groupe, craignaient de se faire insulter et de devenir à leur tour victimes si elles ne suivaient pas le mouvement ou d'autres encore suivaient le mouvement simplement pour suivre la dynamique de groupe. Un individu qui réagirait face à une personne dite populaire et entourée semblerait plus compliquée. Il s'avérerait que ce statut de popularité de la victime jouerait également un rôle, les réactions seraient moins présentes et moins violentes.

4.3.3. Les processus moraux

Si les comportements pro victimes sont les plus susceptibles de freiner le harcèlement et de limiter les souffrances des victimes, force est de constater que la réponse la plus communément adoptée par les témoins relève de l'inaction (Kubiszewskia, 2018). Ce processus de passivité est en réalité caractéristique du désengagement moral. Selon Petruccelli et ses collègues (2016), le désengagement moral permet aux individus de voir leur propre comportement nuisible et ses conséquences négatives d'une manière socialement et moralement favorable ou du moins acceptable processus semblable aux distorsions

cognitives). Lorsqu'une personne adopte un comportement malveillant ou inadapté, elle reconnaît rarement sa faute. Elle a plutôt tendance à souligner des éléments contextuels ou circonstanciels pour justifier ses actes. Ce phénomène s'appuie sur la théorie sociocognitive de Bandura, selon laquelle les comportements moraux sont guidés par des normes du bien et du mal intégrées dans l'identité morale de l'individu (Runions & Bak, 2015).

Bien que le harcèlement et le cyberharcèlement partagent des traits communs, les particularités de l'environnement numérique engagent des processus moraux distincts. La nature distante et non synchronisée de cette communication en ligne et la possibilité d'agir de manière anonyme permet aux individus de s'en prendre plus facilement aux victimes. Ce manque d'indices sociaux et émotionnels nuit à la capacité des individus à faire preuve d'empathie les uns envers les autres (Allison et Bussey, 2016). Il permet à la personne de reléguer au second plan ses principes moraux et d'éviter les sentiments comme la honte et la culpabilité qui suivent habituellement une transgression morale (Tolmatcheff et al., 2018). Les individus peuvent alors se sentir libérés de la culpabilité potentielle liée à l'acte (Hymel, 2005) et préserver l'estime de soi (Petrucelli et al., 2016). Ce processus, progressif, voit les mécanismes de désengagement et les transgressions se renforcer mutuellement avec le temps (Tolmatcheff et al., 2018). Par ailleurs, ces caractéristiques du cyberspace combinées aux facteurs personnels comme le désengagement moral peuvent contribuer à augmenter les comportements déviants en ligne (Sánchez-Hernández et al., 2024).

Il existe 4 catégories de mécanismes psychologiques caractéristiques du désengagement moral issus de la théorie de Bandura (Hymel, 2005 ; Tolmatcheff et al., 2018) :

- **Restructuration cognitive** : les croyances et arguments qui permettent de présenter l'acte nuisible comme acceptable en le justifiant moralement, en utilisant un langage atténué ou en le comparant à des actes perçus comme plus graves.
- **Minimisation de la responsabilité** : déplacer sa responsabilité vers le groupe, l'autorité ou les circonstances en occultant sa propre responsabilité personnelle.
- **La déformation de l'impact du comportement nuisible** : blâmer et réduire, nier ou banaliser l'impact réel du comportement nuisible.
- **Culpabilisation et déshumanisation de la victime** : blâmer la victime, la considérer comme méritante ou moins humaine, ce qui facilite l'agression.

À travers les études, lorsque le désengagement moral est discuté, la composante empathie ressort tout particulièrement. Elle est caractérisée par une dimension affective et cognitive qui interagissent pour créer une réponse empathique (Runions & Bak, 2015).

L'empathie affective apparaît tôt dans l'enfance et repose sur la résonance émotionnelle. C'est la capacité à expérimenter l'émotion de l'autre. Elle dépend fortement des indices sociaux et émotionnels présents dans la situation. L'empathie cognitive, elle, se développe plus tard dans notre développement. C'est la capacité à comprendre le point de vue de l'autre. Elle implique des processus cognitifs permettant d'interpréter la situation sociale et d'adopter le point de vue de l'autre (Allison et Bussey, 2016; Runions & Bak, 2015; Tolmatcheff et al. 2018).

Qu'on soit face à une situation de douleur directe ou indirecte, des mêmes régions de notre cerveau sont activées. De la même façon, lorsqu'on observe des émotions chez quelqu'un, cela active des mêmes régions lors d'une réponse émotionnelle vécue. Par conséquent, lorsque le processus empathique est obstrué, cela peut conduire l'individu à déformer ou à minimiser les conséquences de ses actes, en particulier en ce qui concerne l'impact sur les victimes (Runions & Bak, 2015). Comme le désengagement moral est un processus progressif, on peut imaginer que l'empathie affective est également graduellement inhibée. On parlerait plutôt d'un blocage que d'un manque d'empathie (Tolmatcheff et al., 2018).

4.3.4. Les expériences passées

Les chercheurs ont identifié plusieurs facteurs permettant de prédire le comportement des témoins comme nous venons d'en citer. Parmi eux, les expériences antérieures occupent une place importante, dans la mesure où elles influencent la manière dont les individus perçoivent et réagissent aux situations de violence (Cao & Lin, 2015). Les recherches sur ce sujet portent principalement sur des populations adolescentes. Les résultats présentés dans cette section concernent donc majoritairement cette population.

Certains chercheurs ont examiné le rôle prédictif de l'expérience de cybervictimisation dans les comportements négatifs des témoins de cyberharcèlement. Leurs résultats montrent que l'expérience de cybervictimisation peut constituer un facteur de risque associé à des comportements négatifs chez les témoins (adolescents) (Chen et al., 2025). Cependant, les résultats de la littérature restent contrastés. Plus précisément, plusieurs constats existent concernant le rôle des expériences antérieures. D'un côté, les adolescents

ayant déjà été victimes de cyberharcèlement semblent plus enclins à aider d'autres victimes. Cette tendance s'expliquerait par une plus grande empathie et par le fait que les individus sont davantage susceptibles d'aider des personnes ayant vécu des expériences similaires. Ils adopteraient ainsi plus souvent des comportements prosociaux lorsqu'ils sont témoins de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux. D'autres résultats indiquent que les adolescents ayant été victimes de cyberharcèlement présentent souvent davantage de difficultés psychologiques que les non-victimes. Ces expériences peuvent également susciter un désir de vengeance contre d'autres par rapport à ce qu'ils ont subi voir adopter des comportements antisociaux (Cao & Lin, 2015).

Lloret-Irles et al. (2022) ont étudié la prévalence de la cybervictimisation et du rôle de témoin passif chez les adolescents, ainsi que les facteurs susceptibles de les prédire. L'étude suggère que les adolescents présentant à la fois une forte cybervictimisation et une forte exposition aux comportements de cyberharcèlement (témoin) tendent à adopter une attitude plus favorable envers la violence (comme divertissement, renforcement de l'estime de soi ou gestion de problèmes) et à accorder davantage d'attention à leurs émotions. En revanche, ceux qui rapportent une forte victimisation en ligne mais qui ont été peu exposés au cyberharcèlement affichent des attitudes moins favorables à la violence, moins d'interactions sur les réseaux sociaux et une surveillance parentale plus élevée. Ces résultats confirment le lien entre attitude envers la violence et niveau élevé de cybervictimisation et d'exposition au cyberharcèlement. Ainsi, des attitudes favorables à la violence et au cyberharcèlement apparaissent comme un élément commun aux témoins et aux cybervictimes, pouvant légitimer les actes de cyberharcèlement et encadrer les interactions virtuelles des mineurs, établissant « des règles de comportement en ligne » au sein de certains groupes (Lloret-Irles et al., 2022)

4.3.5. L'auto-efficacité

Aider une personne en détresse constitue un comportement comportant une part de risque (Thornberg & Jungert, 2013). Il semblerait que les attentes des témoins quant aux effets bénéfiques de leur intervention ne sont activées que lorsqu'ils perçoivent la situation comme contrôlable et prévisible. Avant d'intervenir, les témoins évaluent leur capacité à agir et déterminent la manière la plus appropriée de le faire. Ainsi, l'auto-efficacité constitue un facteur protecteur important dans la régulation du comportement des témoins (Chen et al., 2025). Ce facteur renvoie à ce que la personne pense pouvoir accomplir avec les ressources et

compétences qu'elle possède. Ce sentiment est essentiel à l'agentivité - capacité d'un individu à influencer de manière consciente et délibérée ses actions et son fonctionnement en interaction avec le contexte (Morin et al., 2019) - : sans un sentiment d'efficacité minimal, l'agentivité ne peut s'accomplir pleinement. Il influence l'engagement dans la poursuite des objectifs, la persévérance face aux obstacles et les réactions émotionnelles face à ces obstacles (Morin et al., 2019).

L'effet protecteur de l'auto-efficacité sur les comportements externalisés des adolescents témoins de cyberharcèlement, population largement étudiée dans ce contexte, dépend significativement de leur perception du contrôle sur les incidents ou de leurs croyances quant à leur capacité à atteindre les résultats souhaités par leurs actions. Les individus présentant un fort stress lié à l'incertitude et une auto-efficacité élevée ont davantage tendance à avoir des croyances positives et un sentiment de contrôle dans les situations incertaines. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes ayant une auto-efficacité élevée se concentrent davantage sur leurs ressources, leur engagement, leur persévérance et leurs efforts face à des situations complexes. Ils sont moins enclins à vouloir réduire ou éliminer l'incertitude et les expériences négatives qui y sont associées, ce qui améliore l'utilisation de leurs ressources cognitives et leur contrôle exécutif. Ainsi, les individus qui se perçoivent comme disposant de ressources suffisantes ont davantage tendance à envisager différentes interprétations des situations ambiguës ou incertaines. Cela peut limiter l'apparition d'émotions négatives et de comportements agressifs (Chen et al., 2025).

5. Conclusion

Les cyberviolences sont aujourd'hui reconnues et étudiées en tant qu'objet de recherche spécifique (Couchot-Schiex et al., 2016). Dans ce contexte, la revue de la littérature a permis d'explorer des données expliquant les processus de réactions des témoins face au cyberharcèlement sexuel.

Tout d'abord, les spécificités d'Internet telles que l'anonymat favorisent davantage l'émergence de comportements illégaux et contraires à l'éthique (Barak, 2005). Le rapport à l'espace-temps est également différent du harcèlement hors ligne influençant la manière dont les témoins vont agir et peuvent intervenir à différents moments de la situation. Ils sont davantage présents lors de scénarios de cyberharcèlement en raison des caractéristiques du cyberspace (Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Chen et al., 2025 ; Davidovic et al., 2023).

Le modèle d'intervention des témoins de Darley et Latané (1970 cités dans Burn, 2008) amène un cadre solide pour comprendre l'intervention des témoins, dont l'efficacité a également été démontrée face aux violences en ligne.

Plusieurs facteurs apparaissent comme prédicteurs de l'intervention du témoin. Tout d'abord, le genre du témoin module également sa réaction : les femmes tendent à davantage soutenir les victimes et à faire preuve d'une sensibilité plus élevée, tandis que les hommes, dont les expériences de victimisation restent moins documentées, sont moins enclins à intervenir et davantage susceptibles de se distancer des victimes. Les normes sociales influencent la manière dont le témoin perçoit et tolère certains comportements. Les processus moraux et en particulier le désengagement moral, ont par ailleurs permis de comprendre comment celui-ci peut justifier son inaction. De plus, le sentiment d'auto-efficacité conditionne la perception qu'a le témoin de sa propre capacité à agir efficacement. Enfin, le rôle des expériences antérieures de victimisation dans la réaction des témoins semble également essentiel. Les résultats ne font cependant pas consensus : d'un côté, des recherches suggèrent qu'avoir soi-même été victime de cyberharcèlement favoriserait une empathie accrue et des comportements prosociaux envers d'autres victimes. De l'autre, des recherches indiquent au contraire que ces expériences antérieures peuvent être associées à davantage de difficultés psychologiques et émotionnelles, voire à des comportements de vengeance ou antisociaux.

Enfin, un biais important demeure : la littérature porte actuellement principalement sur le cyberharcèlement chez les adolescents. De ce fait, la thématique du cyberharcèlement sexuel au sein d'une population adulte de témoins reste peu documentée. C'est notamment sur cette zone d'ombre que portera ce mémoire.

MÉTHODOLOGIE

La présente étude s'intéresse à l'intervention des témoins, plus précisément à celle des jeunes adultes confrontés à des situations de cyberharcèlement sexuel. Elle cherche à comprendre comment leurs expériences antérieures ainsi que certains facteurs psychosociaux peuvent influencer leur intervention. Cette étude s'articule majoritairement autour de deux questions de recherche pour y répondre, explorées au moyen d'une étude quantitative.

- 1) Quels liens entretiennent la reconnaissance et la responsabilité, l'intention d'agir, les normes sociales perçues, les freins perçus et l'auto-efficacité chez le témoin et son comportement d'intervention adopté ?
- 2) Quels liens entretiennent l'expérience de harcèlement sexuel en tant que victime, l'expérience de harcèlement sexuel en tant que témoin et le comportement adopté du témoin ?

Cette recherche comprenait également un objectif secondaire qui était d'identifier les éléments facilitant ou freinant l'intervention des témoins en ligne face à des situations de cyberviolences sexuelles, afin de mieux comprendre les représentations qui y sont associées. Dès lors, la question de recherche, explorée au moyen d'une analyse qualitative, était la suivante :

- 3) Si vous avez été témoin ou si vous étiez témoin d'une situation de cyberviolence sexuelle, qu'est-ce qui faciliterait ou freinerait votre intervention ?

1. Étude quantitative

L'étude quantitative a été réalisée à l'aide d'un questionnaire en ligne administré auprès d'une population de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Celui-ci comprend quatre variables. La première porte sur la fréquence à laquelle les participant(e)s ont été confronté(e)s à des comportements de cyberharcèlement sexuel en tant que victimes. La deuxième mesure la fréquence à laquelle les participant(e)s ont été confronté(e)s à de tels comportements en tant que témoins. Les « expériences antérieures » mentionnées dans notre question de recherche renvoient ainsi à ces deux types d'expériences. La troisième variable est composée de cinq sous-échelles mesurant le degré d'accord des participant(e)s avec

différents items relatifs aux normes sociales, aux freins perçus, au sentiment de responsabilité et de reconnaissance, à l'auto-efficacité ainsi qu'à l'intention d'agir. Ces différentes dimensions font référence aux « facteurs psychosociaux » mentionnés dans la question de recherche. La description détaillée de ces variables se trouve au point 1.3. Mesures.

1.1. Hypothèses

Internet constitue un terrain propice à différentes formes de cyberviolence, notamment le harcèlement sexuel en ligne, qui cible principalement les femmes (Arafa et al., 2017). Par exemple, en Amérique, un rapport mené auprès de plus de 10 000 adultes sur leurs expériences de harcèlement en ligne montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir été victimes de harcèlement sexuel en ligne (16 % contre 5 %). Dès lors, nous nous attendons à ce que les participantes rapportent une expérience de victimisation plus importante que les participants.

H1 : Le genre est significativement associé au score de cyberharcèlement sexuel vécu en tant que victime.

H1.1. Plus précisément, les femmes sont plus à risque de subir du harcèlement sexuel.

Concernant l'influence du genre des témoins sur les réactions face au harcèlement, nous avons souligné que les femmes et les filles apparaissent généralement plus enclines à soutenir les victimes et à condamner le harcèlement sexuel, tandis que les hommes tendent davantage à se distancer des expériences négatives vécues par celles-ci (Herry & Mulvey, 2022 ; Jenkins & Nickerson, 2016). Ainsi, nous nous attendons à ce que les hommes présentent un niveau plus faible de sentiment de responsabilité et de reconnaissance.

H2 : Le genre masculin est significativement associé au score de la sous-échelle « sentiment de responsabilité et reconnaissance.

H2.1. Les hommes présentent un niveau de responsabilité plus faible que chez les femmes.

D'autres composantes plus individuelles comme le sentiment d'auto-efficacité peuvent moduler le comportement du témoin. Pour rappel, l'auto-efficacité perçue est une évaluation de sa propre capacité à organiser et à réaliser certains types de tâches. Les témoins peuvent ainsi s'abstenir d'intervenir parce qu'ils manquent d'auto-efficacité. Plus précisément, ils peuvent penser ou estimer ne pas disposer des compétences nécessaires pour intervenir de manière efficace (Allison & Bussey, 2016 ; Bandura, 1997).

Les normes sociales peuvent également influencer la décision des témoins de se joindre au cyberharcèlement. Plusieurs études ont mis en évidence l'importance du rôle des pairs dans l'intervention des témoins. Les témoins sont, par exemple, moins susceptibles d'intervenir lorsque l'auteur du cyberharcèlement est populaire, car ils estiment avoir moins de chances de recevoir le soutien de leurs camarades. D'autres études montrent également que certains témoins se sentent obligés de soutenir un ami auteur de cyberharcèlement, de peur que le fait de prendre position contre lui ne nuise à leur relation (Allison & Bussey, 2016).

Dès lors, nous cherchons à savoir s'il existe un lien entre les différentes dimensions mentionnées (le sentiment de responsabilité, les normes sociales, l'intention d'agir, les freins perçus et l'auto-efficacité) et le type d'intervention adopté (**H3**).

H3. Les facteurs psychosociaux prédisent significativement les comportements d'interventions des témoins de cyberharcèlement sexuel. Plus précisément :

H3.1. Chez les témoins de cyberharcèlement sexuel, le sentiment de responsabilité et de reconnaissance de la situation prédit significativement les comportements d'intervention.

H3.2. Chez les témoins de cyberharcèlement sexuel, les normes sociales prédisent significativement les comportements d'intervention.

H3.3. Chez les témoins de cyberharcèlement sexuel, les freins perçus prédisent significativement les comportements d'intervention.

H3.4. Chez les témoins de cyberharcèlement sexuel, l'intention d'agir prédit significativement les comportements d'intervention.

H3.5. Chez les témoins de cyberharcèlement sexuel, le sentiment d'auto-efficacité prédit significativement les comportements d'intervention.

La victimisation antérieure constitue un facteur prédictif important permettant de déterminer si les témoins interviennent pour venir en aide aux victimes d'agressions en ligne. Cependant, il existe peu de consensus au sein de la littérature concernant cette relation. La recherche souligne notamment qu'il est nécessaire de mener des recherches supplémentaires afin de comprendre dans quelles circonstances la victimisation antérieure augmente la probabilité d'aider les victimes et dans quelles circonstances elle produit l'effet inverse (Rudnicki et al., 2022). De plus, l'étude de Lloret-Irles et ses collaborateurs (2022) a montré qu'une forte victimisation, combinée à une exposition importante aux comportements de

cyberharcèlement, était associée chez les adolescents à des attitudes plus favorables envers la violence. Elle souligne également que les adolescents peuvent être impliqués dans les situations de cyberharcèlement à travers une combinaison de rôles et ne s'inscrivent pas nécessairement dans un rôle unique ou fixe (Gattario et al., 2024). Cependant, elle reste encore limitée sur le type de comportements spécifiquement adoptés en ligne. Sur base de ces observations, la quatrième hypothèse (**H4**), divisée en deux sous-hypothèses.

H4.1. : Les expérience de cyberharcèlement sexuel en tant que témoin
prédisent significativement la probabilité d'intervenir.

H4.2. : Les expérience de cyberharcèlement sexuel en tant que témoin
et victime prédisent significativement à la probabilité d'intervenir.

1.2. Procédure de collecte de données

Cette recherche consistait à une enquête en ligne administrée via le système d'enquêtes en ligne de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'éducation. Les participants étaient invités à répondre à une étude sur le « Cyberharcèlement sexuel » d'une durée maximale de 20 minutes et dont la participation était anonyme. La diffusion de l'étude s'est étendue du 15 mai 2026 au 1er juillet 2026.

Tous les participants ont donné leur consentement de manière libre et éclairée avant de participer. L'adresse mail de la chercheuse responsable a été indiquée en début et fin de questionnaire, afin de répondre à toute question ou traiter les inconvénients (sentiments de malaise, d'inconfort ou de détresse) éventuellement causés par les échelles de mesure. Compte tenu du caractère sensible de l'étude, des coordonnées relatives aux institutions spécialisées en matière de violences sexuelles ont été communiquées en fin de questionnaire, de même que les coordonnées de la Clinique Psychologique et Logopédique Universitaire (Université de Liège). Aucun participant ne nous a contactés afin de solliciter de l'aide.

Différents canaux de communications ont été mobilisés pour recruter les participants, à l'aide d'une affiche de recrutement comportant un QR code ainsi que d'un texte introduisant l'étude contenant un lien vers l'étude. Ces informations ont été diffusées via différents canaux de communications : réseaux sociaux (Facebook et Instagram), bouche à oreille, voie d'affichage au niveau de l'Université de Liège et via des structures « officielles

». Celles-ci¹ ayant été contactées à partir d'une lettre (Annexe A) qui avait pour objectif d'expliquer l'étude afin que l'affiche soit affichée au sein de leur établissement.

1.3. Mesures

Cette section présente les différentes échelles utilisées dans le cadre de ce mémoire. Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire administré en ligne, composé de plusieurs échelles principalement adaptées au contexte spécifique de cette recherche. Le questionnaire comprenait sept pages. Les six premières étaient consacrées aux différentes mesures à l'étude, tandis que la dernière fournissait uniquement les coordonnées des institutions spécialisées dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes confrontées aux violences sexuelles.

La première page de ce questionnaire portait sur les aspects sociodémographiques. La seconde page questionnait l'expérience de harcèlement sexuel en ligne du point de vue de la victimisation. La troisième reprenait l'ensemble des items relatifs à l'expérience de harcèlement sexuel en ligne mais cette fois d'un point de vue témoin. La quatrième abordait les facteurs modulant de l'intervention. La cinquième questionnait le comportement adopté relatif à l'observation de cyberviolence sexuelle. Enfin, la sixième comprenait une question ouverte visant à identifier les freins et les facilitateurs à l'intervention face aux cyberviolences sexuelles en ligne.

1.3.1. Données sociodémographiques

Les données sociodémographiques recueillies concernaient le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil ainsi que le statut professionnel des participants. Ces données sociodémographiques retenues s'inspirent de celles utilisées par le Rapport de recherche BEHAVES « Bien-être, Harcèlement et Violences dans l'Enseignement Supérieur en FWB » (Glowacz et al., 2024).

1.3.2. Données liées aux expériences de cyberharcèlement sexuel

Dans un premier temps, les expériences de harcèlement sexuel en ligne ont été recueillies à l'aide du *Cyber-Sexual Experiences Questionnaire*, développé par Schenk (2008).

¹ Centre Planning Familial Soralia Liège, Maison Arc-en-Ciel Liège, Centre de Prévention de Violences Conjugales et Familiales de Bruxelles, Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, Haute École Libre Mosane, Haute École de la Province de Liège et autres.

Pour être construit, ce questionnaire a été inspiré *Sexual Experiences Questionnaire* (Fitzgerald et al., 1995) et des expériences de Barak (2005).

Cet outil est composé de 21 items évaluant les expériences de harcèlement sexuel en ligne, principalement auprès de femmes, et permet d'identifier si celles-ci sont perçues comme du harcèlement sexuel. Dans la présente étude, cette échelle s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes, pour évaluer leur expérience de harcèlement sexuel en ligne. Les réponses portent sur la fréquence de chaque item, allant de 1 (jamais) à 5 (la plupart du temps), sur une échelle de Likert. Les participants sont invités à répondre à la question suivante « Au cours de votre expérience sur Internet, est-ce que quelqu'un.. » suivis des différents items tels que « ...vous a raconté des histoires ou des blagues obscènes et offensantes (items 1) » ou « ...a tenu des propos offensants sur votre apparence, votre corps ou votre vie sexuelle (item 4) » ou « ...a laissé un commentaire à caractère sexuel ou publié une photo de vous (items 11) ».

Dans le cadre de cette étude, l'échelle a été traduite en français tout en prêtant une attention particulière à l'équivalence sémantique des items afin de préserver leur signification originale. Cette version française démontre une bonne consistance interne ($\alpha = .881$).

Dans un second temps, les items de l'échelle de Schenk (2008) ont subi une légère modification afin de mesurer ces mêmes situations d'un point de vue témoin. Par exemple, pour l'item 4 : « Au cours de vos expériences sur Internet, est-ce que quelqu'un a tenu des propos offensants sur l'apparence, le corps ou la vie sexuelle d'une personne ? ». Cette échelle constitue donc notre deuxième mesure dont les modalités de réponses ont été conservées. Cette version démontre une consistance interne excellente ($\alpha = .945$).

1.3.3. Données liées aux facteurs modulant l'intervention

À la suite d'une revue de la littérature scientifique portant sur le rôle du témoin et son intervention dans les situations de cyberviolences sexuelles, ainsi que de consultations menées auprès de différents experts, notamment M. Dardenne et Mme Glowacz, aucune échelle validée ne correspondait spécifiquement à l'objet de notre recherche. Dès lors, une nouvelle échelle a été élaborée conjointement avec Mme Glowacz, sur la base des différentes dimensions de l'intervention des témoins identifiées dans la littérature scientifique.

Cette échelle est ainsi constituée de différentes sous-échelles correspondant aux dimensions de l'intervention des témoins identifiées dans la littérature, à savoir : le sentiment de reconnaissance et de responsabilité (items 1 à 3), l'intention d'agir (items 4 et 5), les normes

sociales perçues (items 7 et 8), les freins perçus (items 9 à 11) et l'auto-efficacité (item 12). Ces dimensions s'appuient sur des construits issus d'échelles et de théories existantes, notamment La théorie du comportement planifié, la *Bystander Efficacy Scale* et la *Bystander Attitudes Scale* (Friesen-Janochoski, 2022), ainsi que sur l'adaptation des travaux de Banyard (2013).

L'évaluation de sa consistance interne révèle un niveau de fiabilité acceptable, le coefficient alpha de Cronbach se situant dans l'intervalle recommandé (.70–.80), avec une valeur de $\alpha = .772$.

1.3.4. Données relatives aux comportements d'intervention

La même démarche méthodologique a été suivie pour l'élaboration de cette échelle. Dès lors, une nouvelle échelle a été élaborée conjointement avec Mme Glowacz, sur la base des différentes dimensions de l'intervention des témoins identifiées dans la littérature scientifique. Sa construction repose principalement sur la *Bystander Behavior Scale* développée par Banyard et ses collègues (2005).

Cette échelle mesure la probabilité d'adopter différents comportements de témoin, notamment dans le contexte des violences sexuelles. Elle comprend 16 items évalués sur une échelle de Likert à 6 points allant de 1 (« extrêmement improbable ») à 6 (« extrêmement probable »). Parmi les comportements évalués figurent notamment « Remettre en question un ami qui a fait une blague sexiste » (item 5) et « Décider de ne pas avoir de relations sexuelles avec un partenaire s'il est ivre » (item 16) (Friesen-Janochoski, 2022).

La Bystander Behavior Scale-Revised (BBS-R) issue de l'étude de McMahon et ses collègues (2011), est la version raccourcie de la Bystander Behavior Scale (Banyard et al. 2005). Celle-ci a été créée sur base d'une liste de 51 comportements d'intervention potentiels de la part de témoins à partir d'exemples tirés de la littérature, de discussions avec des militants et des professionnels travaillant dans le domaine des violences sexuelles, ainsi que de l'étude pilote et de l'évaluation formative menées auprès d'un échantillon d'étudiants. L'alpha de Cronbach pour le BBS original était de 0,89 (Friesen-Janochoski, 2022).

Les modifications de la BBS-R sont fondées sur une analyse de la littérature, des informations empiriques recueillies lors d'échanges avec les étudiants, la consultation d'experts dans ce domaine, ainsi que sur une série de trois groupes de discussion réunissant des étudiants de premier cycle et des professionnels intervenant auprès des victimes de viol

sur le campus. Les participants à ces groupes de discussion ont été invités à réfléchir aux comportements que les étudiants pourraient concrètement adopter pour s'opposer à la violence sexuelle avant qu'une agression ne se produise, ainsi qu'aux formulations et aux contextes pertinents et réalistes pour eux. L'alpha de Cronbach de la version révisée de cette échelle était de 0,69 (McMahon et al., 2011).

Cette échelle mesure la probabilité d'adopter différents comportements de témoin, notamment dans le contexte des violences sexuelles. Elle comprend 16 items évalués sur une échelle de Likert à 6 points allant de 1 (« extrêmement improbable ») à 6 (« extrêmement probable »). Parmi les comportements évalués figurent notamment « Remettre en question un ami qui a fait une blague sexiste » (item 5) et « Décider de ne pas avoir de relations sexuelles avec un partenaire s'il est ivre » (item 16) (Friesen-Janochoski, 2022).

Dans le cadre de cette présente étude, six items ont donc été élaborés à partir de la *Bystander Behavior Scale-Revised* (Banyard et al., 2005). Contrairement à l'échelle originale, ces items sont évalués sur une échelle en trois points (0 = non concerné, 1 = oui, 2 = non) et portent sur les comportements adoptés face à ces situations au cours des six derniers mois. La consistance interne de l'échelle a été évaluée et s'est révélée être bonne ($\alpha = .873$). Toutefois, dans le cadre des analyses statistiques, seules les réponses indiquant si le comportement a été réalisé (« oui » = 1) ou non (« non » = 0) seront prises en compte. Ce point sera détaillé ultérieurement.

1.4. Échantillon

Au total, 173 participants ont été recrutés pour cette étude au sein de la population générale. Le caractère sensible de l'étude a pu susciter des interrogations chez les participants, limitant ainsi participation. Les critères d'inclusion étaient les suivants :

- Avoir entre 18 et 30 ans,
- Utiliser les réseaux sociaux (WhatsApp, Instagram, Snapchat, Facebook...).

Parmi les 173 participants, cinq d'entre eux ont été écartés. Le participant 1390108 n'ayant pas répondu aux items sociodémographiques. Cette absence de réponses est probablement due à un dysfonctionnement de la plateforme, les participants ne pouvant normalement pas accéder à la page suivante sans avoir répondu à l'ensemble des items. Ensuite, les participants 1393363, 1401655, 1401392 et 1402142 ont également été écartés

étant donné que leur âge était supérieur à 30 ans. Ils ne répondaient donc pas au critère d'inclusion relatif à l'âge.

Cette étude s'intéresse à la population 18-30 ans qui est une population moins documentée dans le domaine du cyberharcèlement sexuel. En effet, la littérature s'est principalement intéressée aux adolescents, bien que cette problématique demeure tout aussi préoccupante chez les jeunes adultes (Rudnicki et al., 2022). Un rapport américain mené auprès de plus de 10 000 adultes révèle que près de deux tiers des moins de 30 ans (64 %) ont été victimes d'au moins une forme de harcèlement en ligne. Cette tranche d'âge est la seule pour laquelle une majorité des répondants déclare avoir été confrontée à de tels comportements, soulignant que le harcèlement en ligne constitue un phénomène particulièrement répandu chez les jeunes adultes (Vogels, 2021).

1.5. Analyses statistiques

Les données recueillies ont été analysées à l'aide du logiciel statistique JAMOV (version 2.6.17). Avant de tester les différentes hypothèses de recherche, plusieurs analyses préliminaires ont été réalisées. En effet, pour les variables mesurant les expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que victime et en tant que témoin, ainsi que pour la variable mesurant les cinq facteurs modulant d'intervention, ont été réalisés : une moyenne et un écart-type, un test d'homogénéité, un test de normalité afin d'examiner la distribution des variables et déterminer si le recours à des analyses paramétriques ou non paramétriques était le plus approprié. Un test t pour échantillon indépendant a également été réalisé en raison du déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes (la catégorie « Autres » dans laquelle une seule personne s'était identifiée a été exclue pour réaliser ce test).

Les différents résultats sont présentés au point 1.1 de la partie Résultats afin de détailler les résultats obtenus pour chacune de nos échelles et de répondre à certaines de nos hypothèses. Ils sont également repris au sein de l'Annexe B sous forme de tableaux, au point 2. Données statistiques.

La cohérence interne des échelles a été indiquée lors de chaque descriptif des instruments de mesures (voir 1.3) et est reprise sous forme de tableau dans l'Annexe B au point 2. Données statistiques.

Pour répondre à nos hypothèses, nous avons réalisé des corrélations pour les hypothèses 1 et 2. Des régressions logistiques ont été effectuées pour répondre aux hypothèses 3 et 4. Le détail des analyses statistiques est présenté avant les résultats de chaque hypothèse. À la suite de ces résultats, une matrice de corrélation est réalisée afin d'explorer les possibles liens entre les différentes variables.

Enfin, pour plus de fluidité au sein de notre mémoire, la variable concernant les expériences de cyberharcèlement sexuel en ligne vécues en tant que victime est désignée sous le terme de « variable victime ». De même, les expériences de cyberharcèlement sexuel en ligne vécues en tant que témoins sont désignées sous le terme de « variable témoin ».

2. Question ouverte

En raison du caractère sensible de l'étude et de la complexité du processus de décision face aux cyberviolences, l'objectif secondaire de ce mémoire consiste à identifier, à travers le discours des participant(e)s, les freins et les facilitateurs qu'ils perçoivent lorsqu'ils sont confrontés à une situation de cyberviolences sexuelles.

2.1. Procédure d'analyse des données

Pour analyser les réponses, une analyse thématique est réalisée dont le but est de dégager les éléments sémantiques fondamentaux en les regroupant à l'intérieur de catégories. Plus précisément, l'idée est de repérer dans le discours écrit du participant les idées significatives en lien avec la question de recherche et de pouvoir ensuite les catégoriser. La catégorisation suit l'ordre suivant : thèmes - sous-thèmes - codes.

Plus précisément, au sein de cette structure hiérarchique, les thèmes principaux reflètent les idées générales, les sous-thèmes précisent les différentes dimensions de ces idées, et enfin les codes correspondent aux idées, pensées et représentations formulées par les participants. Cette démarche permet notamment de mettre en évidence les éléments récurrents ou, au contraire, les divergences entre les discours recueillis. Elle permet également d'analyser la manière dont certaines idées se rejoignent ou, à l'inverse, s'éloignent les unes des autres (Negura, 2006 ; Paillé & Mucchielli, 2021).

Après chaque tableau figurent les observations qui s'y rapportent. Un tableau de synthèse supplémentaire, reprenant les principaux thèmes et sous-thèmes, se trouve au sein de

l'Annexe D. Enfin, les principaux résultats seront discutés dans la partie discussion de ce mémoire.

RÉSULTATS

1. Analyse quantitative

1.1. Statistiques descriptives

Cette première section reprend l'ensemble de la description de notre échantillon. Sur l'ensemble des participants retenus ($n = 168$) : 80.4% étaient des femmes ($n = 135$), 19.0% étaient des hommes ($n = 32$) et 0.6% ($n = 1$) ont coché « Autres ». Aucun des participants n'ayant coché la case « Ne préfère pas répondre ».

L'âge s'étend de 18 à 30 ans ($M = 23.8$). Plus précisément, chez les hommes l'âge moyen était de 24.4 ans ($ET = 2.71$), chez les femmes 23.7 ans ($ET = 3.01$) et chez la personne ayant répondu « Autres », celle-ci est âgée de 29.0 ans.

Le tableau B1 de l'Annexe B reprend l'ensemble des données sociodémographiques de l'échantillon ($n = 168$). Notons que la majorité de l'échantillon était constitué de femme ($n = 135$) et que plus de la moitié sont des étudiant(e)s en bachelier ($n = 50$) et master ($n = 56$) confondus. Les participant(e)s étaient également majoritairement hétérosexuelle ($n = 144$) et célibataire ($n = 109$).

❖ Cybersexual Harassment Experiences Scale : victimisation

Concernant l'échelle de victimisation, un alpha de Cronbach a été calculé afin de déterminer la fidélité interne de nos échelles comme cela a été mentionné dans la description de notre échelle. Ensuite, un test de Shapiro-Wilk a été effectué afin de déterminer la normalité de la distribution de cette variable. La valeur p Shapiro-Wilk ($p < .001$) se situait en dessous de 0.05, nous indiquait que la distribution n'était pas normale. Par ailleurs, aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes concernant cette expérience de victimisation.

Concernant la fréquence à laquelle les participant(e)s ont subi les différentes formes de harcèlement sexuel en ligne : plus de la moitié des participants rapportaient avoir subi au moins une fois, des histoires ou blagues obscènes et offensantes que quelqu'un leur avait raconté ($n = 96$ soit 57.1%), des propos grossiers ou vulgaires à caractère sexuel que quelqu'un leur avait dit ($n = 95$ soit 56.7%) et en leur adressant des propos dévalorisants à

l'égard des femmes, par exemple en affirmant que les femmes n'ont pas leur place sur Internet ($n = 99$ soit 59%). En revanche, plusieurs items indiquaient une proportion élevée de répondants déclarant n'avoir jamais rencontré ces formes de harcèlement sexuel. Par exemple, lorsque quelqu'un avait : menacé de pirater l'ordinateur de la victime et de lui causer des dommages si elle ne se livrait pas à un acte sexuel demandé ($n = 162$ soit 96.4%), avait envoyé des e-mails effrayants, des virus, inondé la boîte mail de la victime pour la pousser à accomplir des actes sexuels ($n = 158$ soit 94%) ou encore lorsque qu'un a laissé un commentaire « obscène » ou offensant sur le mur Facebook de la victime par exemple ($n = 155$ soit 92.3%).

❖ **Cybersexual Harassment Experiences Scale : témoin**

Pour rappel, les 21 items de la *Cybersexual Harassment Experiences Scale* ont été adaptés afin d'évaluer les expériences de harcèlement sexuel rapportées selon une perspective de témoin. Le test de Shapiro-Wilk a été effectué afin d'évaluer la normalité de la distribution de cette variable. Les résultats indiquent que sa distribution s'écarte significativement de la normalité ($p < .001$). Par ailleurs, aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes concernant leur expériences de témoins.

Concernant les résultats obtenus, les scores de témoignage présentent une étendue plus importante que les scores de victimisation, comme en témoigne le tableau 1 ci-dessous. Certains comportements n'ont jamais été observés par la majorité des participants. Il s'agit notamment des situations où une personne a tenté de convaincre une autre de la regarder se masturber devant une webcam ($n = 136$ soit 81.0%), avait menacé de pirater son ordinateur et de lui causer des dommages si elle ne se livrait pas à l'acte sexuel demandé ($n = 141$ soit 83.9%), avait envoyé à une personne des e-mails effrayants, des virus, inondé sa boîte mail pour la pousser à accomplir des actes sexuels ($n = 144$ soit 85.7%). À l'inverse, les items relatifs au fait que quelqu'un ait tenu des propos dévalorisants à l'égard des femmes ($n = 26$ soit 15.5%) et au fait que quelqu'un ait adressé à une personne des choses grossières ou vulgaires à caractère sexuel ($n = 27$ soit 16.1%) avec la modalité « la plupart du temps » sont les plus fréquemment sélectionnés.

Le tableau 1 ci-dessous reprend les moyennes et écarts-types des deux échelles que nous venons de détailler. De plus, les tableaux de fréquences situés au sein de l'Annexe B reprennent l'ensemble des fréquences par item, y compris celles mentionnées ci-dessus.

Tableau 1*Moyennes, écart-types et variations des facteurs modulant l'intervention*

Variab les	Vari ation du score	Score maximal	Moyennes (M)	Écart-types (ET)
TotalVictime	Entre 21 et 69	105	31.5	9.51
TotalTémo	Entre 21 et 103	105	44.7	16.1

Note. TotalVictime = victime de cyberharcèlement sexuel, TotalTémo = témoin de cyberharcèlement sexuel.

❖ Facteurs modulant l'intervention

Pour chaque sous-échelle, un test de Shapiro-Wilk a été effectué afin de vérifier la normalité de la distribution des variables. Pour chacune d'entre elles, la valeur de p était inférieure à l'alpha ($p < .001$), indiquant que les distributions ne suivaient pas une distribution normale.

Les différents scores totaux pour chaque sous-échelles ont été calculés ($n = 168$). Pour rappel, les réponses étaient évaluées sur une échelle allant de 1 (« pas du tout d'accord ») à 5 (« tout à fait d'accord »). Le [tableau 2](#) ci-dessous reprend l'ensemble des moyennes et écart-types des sous-échelles

Tableau 2*Moyennes, écart-types et variations des facteurs modulant l'intervention*

Variab les	Vari ation du score	Score maximal	Moyennes (M)	Écart-types (ET)
RecopResp	Entre 7 et 15	15	12.6	1.59
InterAgir	Entre 4 et 15	15	12.4	2.06
NormSoc	Entre 3 et 10	10	8.21	1.65
Freins	Entre 3 et 15	15	10.9	2.37
AutoEff	Entre 1 et 5	5	3.24	1.09

Note. RecopResp = Sentiment de responsabilité et reconnaissance, IntAgir = Intention d'agir, NormSoc = Normes sociales perçues, Freins = freins perçus, AutoEff = Auto-efficacité.

Comme mentionné, un test t a été réalisé afin d'examiner l'effet de de genre des différentes dimensions de cette échelle ($n = 167$). Pour l'échelle « sentiment de responsabilité et reconnaissance », les femmes ($n = 135$) obtiennent un score plus élevé que les hommes ($n = 32$). En effet, les femmes présentaient un score moyen de 12.77 ($ET = 1.47$) contre un score moyen de 12.03 pour les hommes ($ET = 1.91$). Comme le test de Shapiro-Wilk a révélé que la variable n'était pas normalement distribuée, nous avons considéré le test non-paramétrique de Mann-Whitney. Celui-ci ne mettait pas en évidence une différence significative entre ces deux groupes ($p = 0.99$).

Pour l'échelle « normes sociales », les hommes ($n = 32$) obtenaient un score significativement plus élevé que les femmes ($n = 135$). En effet, ils obtiennent un score moyen de 8.82 ($ET = 1.16$) contre un score moyen de 8.08 ($ET = 1.71$) pour les femmes. Étant donné que le test de Shapiro-Wilk a révélé que la variable n'était pas normalement distribuée, nous considérons le test non-paramétrique de Mann-Whitney. Celui-ci met en évidence une différence significative entre les hommes et les femmes ($p = .020$). De plus, l'homogénéité des variances n'est pas respectée ($p = .025$), un test t de Welch a été réalisé et celui-ci se révèle significatif ($p = .004$).

Concernant les autres variables, à savoir l'intention d'agir, les freins perçus ainsi que l'auto-efficacité, aucune différence significative n'a été observée ($p > .05$).

❖ Comportements d'intervention

Pour l'échelle des comportements d'intervention, les items étaient initialement mesurés sur une échelle à trois modalités : jamais (0), non (1) et oui (2).

Afin de faciliter les analyses, deux variables dichotomiques ont été créées dans Jamovi. Dans un premier temps, les réponses ont été recodées afin de distinguer les participants n'ayant jamais été témoins de cyberviolences sexuelles (0) de ceux en ayant été témoins des comportements (1). Dans un second temps, une seconde variable dichotomique a été créée afin de distinguer les témoins n'étant pas intervenus (0 = n'a pas agi) de ceux étant intervenus (1 = a agi). Le tableau 3 ci-dessous reprend l'ensemble des réponses des témoins.

Tableau 3*Fréquence des comportements d'intervention rapportés par les témoins*

Types d'intervention	Témoins (n = 168)	Témoins ayant agis
Action 1 : Signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme	47.6% (n = 80)	72.5% (n = 58)
Action 2 : Contacter la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	88.1% (n = 148)	55.4% (n = 82)
Action 3 : Demander à l'auteur·rice d'arrêter ou de supprimer le contenu.	90.5% (n = 152)	58.5% (n = 89)
Action 4 : Parler de la situation à un adulte/professionnel/référent.	86.9% (n = 146)	58.2% (n = 85)
Action 5 : Défendre publiquement la personne visée (commentaires, messages)	80.3% (n = 135)	54.8% (n = 74)
Action 6 : Aider la victime à faire un signalement officiel.	86.3% (n = 145)	56.5% (n = 82)

1.2. Statistiques inférentielles

Dans cette section sont présentés les résultats obtenus pour chacune de nos hypothèses. Comme indiqué dans la partie Méthodologie, des analyses de corrélation ont été réalisées pour les hypothèses 1 et 2. Pour ce faire, les résultats des tests de Shapiro-Wilk et de Mann-Whitney ont été mobilisés, ainsi que ceux relatifs aux différences entre les genres.

Pour les hypothèses 3 et 4, des régressions logistiques ont été effectuées afin d'identifier les variables susceptibles d'expliquer la probabilité d'intervention des témoins pour chacune des interventions proposées. Pour rappel, la variable « comportements d'intervention » a été scindé en deux sous-catégories : les personnes s'étant identifiées comme témoins et, parmi ces témoins, celles ayant agi ou non, codées « action » dans notre tableau. Afin de conserver une certaine cohérence dans les analyses, celles-ci ont porté sur les participants s'étant identifiés comme témoins et ayant, ou non, agi.

Enfin, à la suite des résultats relatifs aux hypothèses, sont présentés les résultats issus de la matrice de corrélation qui ont pour objectif de compléter les analyses. Étant donné que les variables ne suivaient pas une distribution normale, des corrélations de Spearman ont été

calculées. Seules les corrélations statistiquement significatives sont présentées dans cette section, au point 1.2.5.

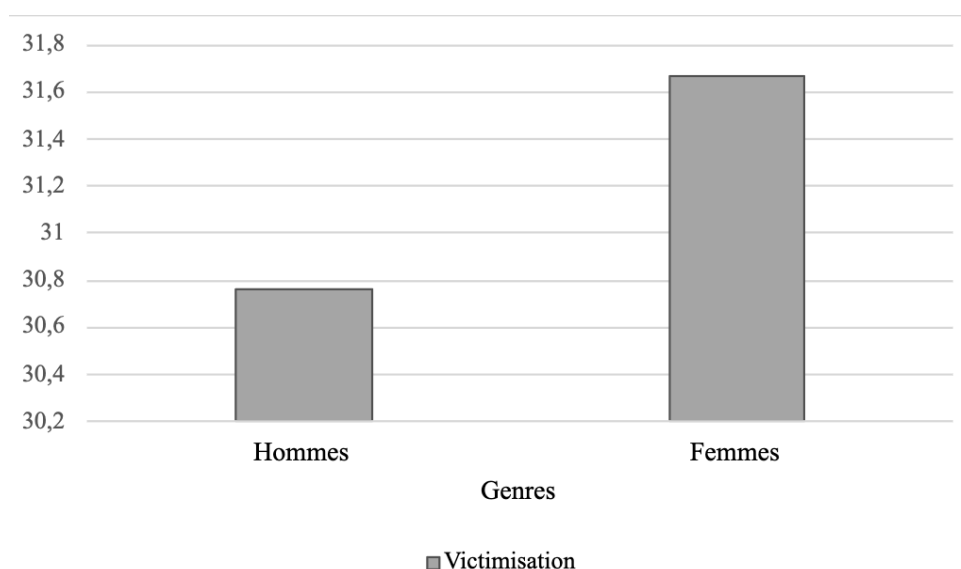
1.2.1. Hypothèse 1

La première hypothèse de ce mémoire cherchait à savoir si le genre était significativement associé au score de cyberharcèlement sexuel vécu en tant que victime. Plus précisément, il était attendu que les femmes présentent un risque plus élevé de victimisation.

Les résultats du test de Shapiro-Wilk indiquent que la variable « victime » ne suit pas une distribution normale ($p < .001$). Par ailleurs, le test non paramétrique de Mann-Whitney indique qu'il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes ($p = .693$). Plus précisément, les résultats montrent que les femmes ($M = 31,57$) présentent un score moyen légèrement plus élevé que celui des hommes ($M = 30,76$). Cependant, cette différence de moyenne n'est pas statistiquement significative selon le test de Mann-Whitney. Ces résultats ne permettent donc pas de conclure que le genre est significativement associé au score de cyberharcèlement sexuel en tant que victime. Le graphique ci-dessous illustre la différence de moyennes.

Figure 1

Moyennes du score de victimisations selon du genre



1.2.2. Hypothèse 2

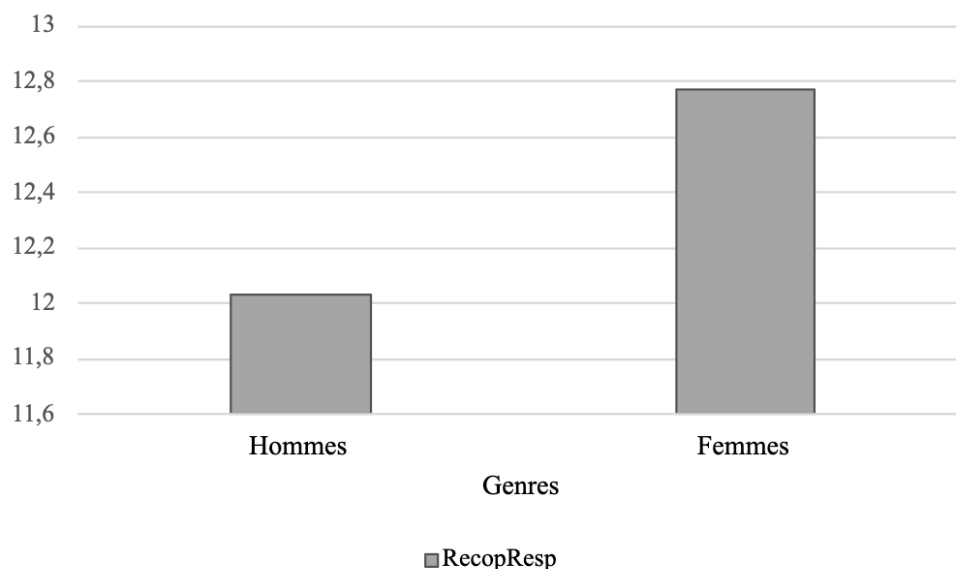
La seconde hypothèse de ce mémoire cherchait à savoir si le genre était significativement associé au score de la sous-échelle « sentiment de responsabilité et

reconnaissance ». Plus précisément, il était attendu que les hommes présentent un niveau de responsabilité plus faible que les femmes.

Les résultats du test de Shapiro-Wilk indiquent que la variable « sentiment de responsabilité et reconnaissance » ne suit pas une distribution normale ($p < .001$). Par ailleurs, le test non paramétrique de Mann-Whitney ne met pas en évidence de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes ($p = .099$). Plus précisément, les résultats montrent que les hommes ($M = 12.03$) ne présentent pas un niveau de responsabilité et de reconnaissance plus élevé que celui des femmes ($M = 12.77$). Cependant, cette différence de moyenne n'est pas statistiquement significative selon le test de Mann-Whitney. Ces résultats ne permettent donc pas de conclure que le genre est significativement associé au score de sentiment de responsabilité et de reconnaissance. Le graphique ci-dessous illustre la différence de moyennes.

Figure 2

Moyennes du score du sentiment de responsabilité et de reconnaissance selon le genre



Note. **RecopResp** = Sentiment de responsabilité et de reconnaissance.

1.2.3. Hypothèse 3

Pour rappel, l'Hypothèse 3 cherche à savoir si les facteurs psychosociaux prédisent significativement les comportements d'intervention des témoins de cyberharcèlement sexuel. Pour chacun des modèles d'intervention, nous avons testé si les cinq facteurs retenus permettent de prédire l'adoption de chacun des six comportements d'intervention. Autrement

dit, six régressions logistiques ont été réalisées, une pour chacun des comportements d'intervention. Le tableau 4 présenté ci-dessous reprend l'ensemble des régressions réalisées ainsi que les prédicteurs significatifs. Pour le modèle général de l'action 5, le modèle n'est pas significatif, mais le prédicteur « sentiment de responsabilité et de reconnaissance » se rapproche du seuil de significativité. Bien qu'il ne soit pas significatif, nous avons choisi de le présenter étant donné sa proximité avec ce seuil. Les explications relatives à ce choix seront explicitées dans la partie discussion.

Pour le le modèle général de l'action 1, celui-ci n'est pas significatif ($\chi^2 = 10.7, p = .058$) bien qu'il se rapproche du seuil de significativité. Cependant, parmi les prédicteurs, la variable « intention d'agir » est significative ($p = .009, \beta = 0.40$) avec une valeur positive. Cela signifie que plus la variable « intention d'agir » est élevée et plus la probabilité de signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme augmente.

Tableau 4

Régressions logistiques : facteurs psychosociaux et comportements d'intervention

Types d'intervention	<i>p</i>	χ^2 (ddl)	R ² McF	Prédicteurs significatifs
Action 1 : Signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme.	.058	10.7 (5)	0.01	IntAgir ($p = .009$, $\beta = 0.40$)
Action 2 : Contacter la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	.636	3.42 (5)	0.02	/
Action 3 : Demander à l'auteur·rice d'arrêter ou de supprimer le contenu.	.171	7.75 (5)	0.04	RecopResp ($p = 0.043$, $\beta = -0.27$)
Action 4 : Parler de la situation à un adulte/professionnel/référent.	.493	4.40 (5)	0.03	/
Action 5 : Défendre publiquement la personne visée (commentaires, messages)	.304	6.02 (5)	0.03	RecopResp ($p = .070$, $\beta = -0.24$)
Action 6 : Aider la victime à faire un signalement officiel.	.242	6.72 (5)	0.03	IntAgir ($p = .043$, $\beta = 0.21$)

1.2.4. Hypothèse 4

Concernant l'hypothèse 4, celle-ci était scindée en deux sous-hypothèses. La première portait sur les expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que témoins, tandis que la seconde s'intéressait aux expériences de cyberharcèlement sexuel vécues à la fois en tant que témoins et victimes. Pour chacune de ces sous-hypothèses, six modèles de régression logistique ont été réalisés pour chacun des comportements d'intervention. Nous avons procédé de la même manière que pour l'hypothèse 3 concernant la réalisation des analyses statistiques.

1.2.4.1. Hypothèse 4.1

Cette première sous-hypothèse cherchait à savoir si les expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que témoins prédisent significativement les comportements d'intervention des témoins de ces situations. Le tableau 5 présenté ci-dessous indique les résultats des régressions logistiques, en précisant les modèles significatifs ainsi que les prédicteurs qui se sont révélés significatifs.

Pour le modèle général de l'action 1, celui-ci n'est pas significatif ($\chi^2 = 0.91, p = .341$). Cela signifie que la variable « témoin » n'est pas un prédicteur significatif de l'action 1 ($\beta = -0.016, p = .339$), et ne permet donc pas d'expliquer significativement le comportement de signalement du contenu ou du comportement sur la plateforme. Par ailleurs, ce modèle est le seul à ne pas être significatif, contrairement aux cinq autres qui le sont.

Tous les autres modèles se sont révélés significatifs avec la variable « témoin » significative.

Tableau 5

Régressions logistiques : expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que témoin et comportements d'intervention

Types d'intervention	<i>p</i>	χ^2 (ddl)	R ² McF	Prédicteurs significatifs
Action 1 : Signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme.	.341	0.906 (1)	0.01	/
Action 2 : Contacter la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	<.001	16.4 (1)	0.08	Témoin ($p<.001$, $\beta = -0.05$)
Action 3 : Demander à l'auteur·rice d'arrêter ou de supprimer le contenu.	<.001	26.5 (1)	0.13	Témoin ($p<.001$, $\beta = -0.06$)
Action 4 : Parler de la situation à un adulte/professionnel/référent.	<.001	15.7 (1)	0.08	Témoin ($p<.001$, $\beta = -0.05$)
Action 5 : Défendre publiquement la personne visée (commentaires, messages)	<.001	14.2 (1)	0.08	Témoin ($p<.001$, $\beta = -0.04$)
Action 6 : Aider la victime à faire un signalement officiel.	<.001	13.7 (1)	0.07	Témoin ($p<.001$, $\beta = -0.04$)

1.2.4.2. Hypothèse 4.2

Pour cette seconde et dernière sous-hypothèse, celle-ci cherchait à savoir si les expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que victime, mais aussi en tant que témoins, prédisent ensemble de manière significative la probabilité d'intervenir. Comme pour les deux précédentes hypothèses, le [tableau 6](#) ci-dessous présente les résultats des régressions logistiques.

Le modèle général de l'action 1 n'est pas significatif ($\chi^2 = 0.91$, $p = .635$). Cela signifie que l'ensemble des prédicteurs ne permettent pas d'expliquer significativement la variance de ce comportement qui est de signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme. Ce modèle est le seul modèle qui n'est pas significatif par rapport aux autres. Tous les autres modèles sont significatifs, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

La variable « victime » ne ressort jamais comme un prédicteur significatif. Cela suggère au sein de cet échantillon que le fait d’avoir également été victime, en plus d’avoir été témoin, n’a pas d’effet supplémentaire sur le comportement d’intervention.

Tableau 6

Régressions logistiques : expériences vécues de cyberharcèlement sexuel en tant que victime et témoin et comportements d’intervention

Types d’interventions	<i>p</i>	χ^2 (ddl)	R ² McF	Prédicteurs significatifs
Action 1 : Signaler le contenu ou le comportement sur la plateforme.	.635	0.91 (2)	0.01	/
Action 2 : Contacter la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	<.001	16.6 (2)	0.08	Témoin (<i>p</i> = .001, β = -0.04)
Action 3 : Demander à l’auteur·rice d’arrêter ou de supprimer le contenu.	<.001	27.1 (2)	0.13	Témoin (<i>p</i> <.001, β = -0.06)
Action 4 : Parler de la situation à un adulte/professionnel/référent.	<.001	15.7 (2)	0.08	Témoin (<i>p</i> = .001, β = -0.04)
Action 5 : Défendre publiquement la personne visée (commentaires, messages)	<.001	14.3 (2)	0.08	Témoin (<i>p</i> <.001, β = -0.05)
Action 6 : Aider la victime à faire un signalement officiel.	<.001	15.3 (2)	0.08	Témoin (<i>p</i> <.001, β = -0.05)

1.2.5. Matrice de corrélation

En complément des analyses précédentes, une matrice de corrélation a été réalisée à titre exploratoire afin de compléter les résultats obtenus. Étant donné que les variables ne suivent pas une distribution normale, des corrélations de Spearman ont été calculées. Seules les corrélations significatives ainsi que celles se rapprochant du seuil de significativité sont présentées ci-dessous. Plus précisément, la matrice révèle que la corrélation entre les scores de témoignage et de victimisation est significative ($\rho = .47$, $p < .001$). Les sous-échelles (sentiment de responsabilité, intention d’agir, normes sociales, freins et auto-efficacité) présentent pour la plupart des corrélations significatives entre elles. Par exemple, l’intention d’agir est associée significativement au sentiment de responsabilité ($\rho = .48$, $p < .001$), aux

freins ($\rho = .42$, $p < .001$) et aux normes sociales ($\rho = .34$, $p < .001$). Les freins sont également associés significativement au sentiment de responsabilité ($\rho = .394$, $p < .001$), aux normes sociales ($\rho = .32$, $p < .001$) et à l'auto-efficacité ($\rho = .33$, $p < .001$). Concernant les variables de témoin et de victimisation, seule l'intention d'agir est associée de manière significative à la victimisation ($\rho = .18$, $p = .019$)

Tableau 7
Matrice de corrélation

		Total Victime	Total Témoin	Recop Resp	IntAgir	NormSoc	Freins	AutoEff
Total Victime	Rho	—						
	ddl	—						
	valeur p	—						
Total Témoin	Rho	0.472***	—					
	ddl	166	—					
	valeur p	< .001	—					
Recop Resp	Rho	0.094	0.125	—				
	ddl	166	166	—				
	valeur p	0.228	0.106	—				
IntAgir	Rho	0.181*	0.148	0.484***	—			
	ddl	166	166	166	—			
	valeur p	0.019	0.056	< .001	—			
NormSoc	Rho	0.068	0.075	0.177*	0.338*	—		
	ddl	166	166	166	166	—		
	valeur p	0.381	0.331	0.022	< .001	—		
Freins	Rho	0.035	0.111	0.394***	0.422***	0.322***	—	
	ddl	166	166	166	166	166	—	
	valeur p	0.656	0.151	< .001	< .001	< .001	—	
AutoEff	Rho	0.033	0.106	0.317***	0.317***	0.122	0.326***	—
	ddl	166	166	166	166	166	166	—
	valeur p	0.669	0.170	< .001	< .001	< .001	< .001	—

Note. * $p < .05$, ** $p < .01$, *** $p < .001$

Note. TotalVictime = victime de cyberharcèlement sexuel, TotalTémoin = témoin de cyberharcèlement sexuel, RecopResp = sentiment de responsabilité et reconnaissances, IntAgir = intention d'agir, NormSoc = normes sociales perçues, Freins = freins perçus, AutoEff = auto-efficacité.

2. Analyse qualitative

Pour rappel, une question ouverte était posée à la fin du questionnaire et invitait les participant(e)s à identifier, quels étaient selon eux, les freins et facilitateurs susceptibles d'influencer leur intervention en tant que témoin d'une situation de cyberviolences sexuelles.

À titre indicatif, sur les 168 participant(e)s, 112 (66.7%) ont répondu à la question. Parmi ces 112 répondant(e)s, 28 étaient des hommes (25.0%) , une personne a indiqué le genre « Autres » (0.9%) et les 83 autres étaient des femmes (74,1%). Au total, la thématique des freins a été mentionnée 55 fois, contre 77 pour la thématique des facilitateurs. Par ailleurs, 10 verbatims n'ont pas pu être classés en raison de leur manque de clarté ou de leur caractère inclassable parmi les freins ou les facilitateurs.

Le tableau 1 de la section 2.1. présentée ci-dessous reprend les thèmes, sous-thèmes et codes relatifs aux facilitateurs de l'intervention. Le tableau 2 de la section 2.2. présente à l'inverse les freins liés à l'intervention. Après chaque tableau, les principales observations et éléments fréquemment évoqués par les participants seront présentés.

2.1. Les facilitateurs

Tableau 1

Éléments facilitant l'intervention selon les témoins de cyberviolences sexuelles

FACILITATEURS		
THÈMES	SOUS-THÈMES	CODES
Garantie de suite donnée au comportement de l'auteur	Mesure prise à l'égard de l'auteur	- Bloquer temporairement l'auteur - Signaler le compte de l'auteur - Signaler l'auteur avec mise à distance de la victime - Impossibilité de créer un nouveau compte - Bloquer l'auteur à chaque signalement - Mention publique de la mesure - Connaître les conséquences pour l'auteur (n = 2)
	Réaction rapide et pérenne des plateforme	- Répercussions immédiates - Signalement retenu - Signalement validé par la plateforme - Suivi renforcé des autorités et des plateformes
	Leviers institutionnels	- Soutien du système judiciaire - Travail de collaboration avec les autorités

Facilitateurs numériques	Loi des 3A : Abordabilité, Anonymat et Accessibilité	- Sentiment de dangerosité moindre - Communication facilitée - Distance numérique - Tracer les publications - Agir de manière anonyme - Pouvoir d'action perçu plus élevé
	Accessibilité au signalement (Signaler : n = 18)	- Protocole à suivre - Accès facile et rapide - Anonymat - Via un support IA - Via un support de vérification
	Objet du signalement	- Auteur (qui) - Contenu (quoi) - Commentaires ou vidéos d'hommes dénigrant les femmes
Dynamique d'engagement du témoin et implication à l'égard de la victime	Agentivité	- Sentiment d'efficacité personnelle - Sentiment d'implication personnelle - Volonté personnelle - Connaître l'impact de son action
	Être en possession d'informations objectives (n = 8)	- Éléments permettant d'identifier une situation - « grave et illégale » - Avoir des preuves (messages, photos, capture d'écran) (n = 2) - Avoir connaissance des sanctions/démarches

		- Connaître les conséquences pour l’auteur (n = 2)
	Lien avec la victime	- Proximité avec la victime (n = 16) - Se mettre à la place de la victime
Attentes de la victime	Garantie d’engagement	- Implication dans des démarches - Volonté de dénoncer - Acceptation de l’aide
Outils d’aide à l’intervention et aux ressources	Développement et accessibilité des ressources numériques	- Bouton de type reporter - Icône/bouton de signalement (n = 3) - Bouton d’aide intégré pour cyberviolences sexuelles
		- Application « The Sorority » - Page d’aide avec un conseiller en ligne - Chat en ligne - Numéros de téléphone - Indications
	Recommandations	- Campagne de prévention sur les réseaux sociaux - Sensibilisation aux cyberviolences sexuelles (n = 2) - Intervention dans la sphère physique - Optimisation des outils d’intervention (rapide et efficace)
		- De signalement (n = 2)

	Mieux connaître les démarches	- De dépôt de plainte à la police - D'aide et de soutien à la victime - Contacter une plateforme
Dynamique de groupe et influence des pairs	Normes sociales	- Effet de groupe - Incitation au signalement - Soutien social (demander l'avis sur ce qu'il faut faire)
	Contexte social de l'intervention	- Présence d'autres témoins - Absence de réaction de d'autres témoins

À travers ces données, plusieurs tendances ressortent.

Tout d'abord, les participants font fréquemment référence à la connaissance des mesures prises à l'égard de l'auteur comme un facteur susceptible de faciliter leur intervention. En effet, les réponses mettent en évidence l'importance qu'une suite soit donnée aux comportements de celui-ci, notamment par la mise en place de mesures ou de sanctions appropriées. Certains participants évoquent également les médias et les réseaux sociaux comme des supports pouvant faciliter l'intervention.

Ensuite, nombreux sont ceux qui mentionnent la proximité avec la victime comme un élément motivant leur intervention, certains évoquant à ce sujet un sentiment d'implication personnelle plus important. De plus, deux personnes ont eu tendance à comparer la relation avec la victime à celle qu'elles pourraient avoir avec une personne lambda ou une personnalité publique, comme un influenceur. En outre, le signalement apparaît comme la modalité d'intervention la plus fréquemment évoquée dans les verbatims. Par exemple :

« ... Par contre, si quelqu'un que je connais ou une personne lambda qui est ciblée sans raison dans des groupes ou autre, je n'hésite pas à le/la défendre et signaler si nécessaire », « Signaler un compte j'ai l'habitude de le faire mais par contre intervenir réellement avec un message non... »,

« J'ai tendance à signaler le compte de l'auteur... ».

Plusieurs participant(e)s ont également eu tendance à faire référence à des informations objectivables relatives à la situation. En d'autres termes, nombre d'entre eux ont évoqué l'importance de disposer d'un support concret sur lequel s'appuyer, permettant de mettre en évidence le caractère inadéquat du comportement relevant des cyberviolences sexuelles, notamment grâce à des preuves visibles comme des photos et messages, ou encore le fait de « savoir clairement que la situation est grave et illégale ». De plus, plusieurs participant(e)s ont aussi eu tendance à mentionner des outils d'aide à l'intervention permettant de signaler les comportements inappropriés des auteurs de manière plus simple, rapide et accessible, comme un bouton de signalement ou une fonctionnalité de type « report ».

2.2. Les freins

Tableau 2

Éléments freinant l'intervention selon les témoins de cyberviolences sexuelles

FREINS		
THÈMES	SOUS-THÈMES	CODES
Crainte de représailles (n = 15)	Identification au genre de la victime	- Être une femme qui subit des cyberviolences sexuelles
	Perception du risque de victimisation suite à l'intervention	- Se faire agresser par l'auteur (n = 3) - Se faire menacer - Se faire harceler - Se faire cyberharceler - Conflits avec l'auteur - Agression physique (arme) - Se faire agresser par des amis de l'auteur - Craindre pour sa sécurité (n = 3)
Crainte d'être identifié	Caractéristiques du numériques	- Rapidité et diffusion d'informations - Identité apparente - Traces numériques
	Coûts lié à l'identification	- Crainte du regard des autres - Crainte d'être jugé (n = 2) - Crainte d'être perçu comme un suiveur - Sentiment d'impuissance

Déterminants de l'engagement du témoin	Usage numérique	- Usage très limité
	Motivation à intervenir	- Volonté du témoin
	Disponibilité personnelle	- Manquer d'énergie - Manquer de temps
	Désengagement moral / rejet de la responsabilité (<i>n</i> = 3)	- « Ce n'est pas à moi d'intervenir » - « C'est la loi qui doit intervenir » - « Ça ne mène pas souvent à quelque chose » - Multiplicité de réactions (autres témoins) - Réaction préalable (<i>n</i> = 4) - Soutien à la victime - Banalisation par l'humour
Distance avec les personnes impliquées	Méconnaissance de la victime (<i>n</i> = 4)	- Personnage public - Sentiment de malaise - Sentiment d'implication personnelle faible
	Méconnaissance de l'auteur	- Sentiment d'implication personnelle faible - Incapacité d'identifier l'auteur
Contraintes liées aux voies d'intervention	Modalités d'intervention	- Méconnaissance des démarches à entreprendre (<i>n</i> = 3) - Méconnaissance de la réaction à avoir
		- Caractère chronophage de l'intervention - Démarches de signalement complexe

	Coût de l'intervention	- Procédure de signalement peu accessible - Crainte d'ingérence - Craindre d'aggraver la situation
Plateformes et gestion des cyberviolences	Attentes concernant les plateformes	- Absence de réactions souhaités
Obstacles liés à la victime	Immobilisation de la victime	- Silence – refus de parler - Refus d'aide (<i>n</i> = 2)
	Nombre de victimes	- Élevé
Perception inefficace de l'intervention	Faibles résultats	- Cyberviolences peu punies - Absence de répercussions - Absence de suivi - Absence de sanctions (<i>n</i> = 2) - Inefficacité du signalement

Pour les freins, plusieurs tendances ressortent également.

Tout d'abord, les résultats illustrent que les participant(e)s ont tendance à penser aux différents types de conséquences que peut engendrer leur intervention. D'une part, des conséquences sur le plan de l'intégrité physique, avec par exemple la crainte de se mettre en danger, de se faire agresser, ou de rencontrer des conflits avec l'auteur. D'autre part, des conséquences sur le plan social, avec la crainte d'être identifiés et/ou jugés, notamment par leur entourage. Ces coûts liés à l'identification étaient notamment mis en lien avec les caractéristiques de l'activité en ligne, telle la visibilité de l'identité.

La manière dont les personnes, au sein de cet échantillon, se désengagent de la situation, notamment d'un point de vue moral, se traduit par le fait d'attribuer de manière externe la responsabilité d'intervenir. Autrement dit, on peut lire que certaines personnes pensent que ce n'est pas à elles d'intervenir, mais plutôt qu'il s'agit de la loi. Une autre personne ne spécifie pas qui doit intervenir, mais mentionne que ce n'est pas à elle de le faire. De plus, d'autres sont freinées par la présence et les réactions préalables à la leur.

Le manque de connaissances concernant les démarches à suivre pour intervenir constitue un frein fréquemment évoqué par les participants. Celui-ci renvoie notamment au fait de ne pas savoir par où commencer ni quelles démarches entreprendre face à une situation de cyberviolence sexuelle. Plusieurs participant(e)s ont ainsi fait référence à une méconnaissance des démarches à effectuer, notamment en ce qui concerne le signalement d'une situation ou le dépôt d'une plainte.

Plusieurs tendent également à ne pas agir en raison d'un manque de connaissances par rapport aux comportements à adopter ou qu'ils pensent devoir adopter. Plus précisément, ils formulent clairement ne pas savoir quelles démarches adopter. Enfin, certains formulent également l'inefficacité liée au fait d'intervenir et perçoivent ainsi l'intervention comme peu susceptible d'avoir un impact sur la situation.

DISCUSSION

Ce mémoire avait pour objectif de s'intéresser aux personnes témoins de situations de cyberharcèlement sexuel. Face à ce type de situation, les individus peuvent adopter des réactions diverses, notamment en fonction de leur perception des enjeux et des conséquences potentielles de leur implication. Cette réflexion peut alors les amener à s'interroger sur ce qu'ils pensent devoir faire, ou au contraire, sur ce qu'ils estiment préférable de ne pas faire. Dès lors, ce mémoire cherchait à comprendre les éléments susceptibles d'influencer leur intervention, ainsi que le type de comportement qu'ils peuvent adopter. Pour ce faire, cette recherche s'est intéressée au rôle des expériences antérieures, ainsi qu'à différents facteurs psychosociaux (les normes sociales, le sentiment de responsabilité, la reconnaissance, les freins, l'intention d'agir et l'auto-efficacité) dans le type d'intervention adopté par le témoin.

Dans cette section, les principaux résultats quantitatifs seront discutés et mis en lien avec la littérature scientifique ainsi que les résultats de l'analyse qualitative. Cette dernière visait à mieux comprendre les différentes stratégies d'intervention mises en œuvre par les témoins (Davidovic et al., 2023). Enfin, les limites de la recherche et les pistes d'intervention seront présentées.

1. Questions de recherche

1.1. Échantillon

L'échantillon était constitué de jeunes adultes entre 18 et 30 ans ($n = 168$), principalement des femmes soit 80.4% de notre échantillon, 19% étaient des hommes et 0.6% s'identifiaient au genre « autres ». L'âge moyen était de 23.8 ans.

Compte tenu de l'importance du genre dans la compréhension de la dynamique du harcèlement et de l'intervention des témoins, il était crucial d'explorer davantage les différences de genre (Jenkins & Nickerson, 2016). Bien que les femmes occupent une place majoritaire au sein de cet échantillon, les analyses statistiques n'ont toutefois pas mis en évidence de différence significative indiquant qu'elles seraient davantage exposées au risque d'être victimes de cyberharcèlement sexuel (H1) ou d'en être témoins. Un des éléments qui pourrait expliquer ce phénomène est que la surreprésentation des femmes au sein de cette

recherche peut notamment être dû au fait que les femmes ont davantage tendance à identifier leurs expériences de harcèlement sexuel en ligne (Schenk, 2008). De plus, l'échantillon était composé majoritairement d'étudiants, avec 29,8 % d'étudiants en bachelier ($n = 50$) et 33,3 % d'étudiants en master ($n = 56$), ce qui ne permettait pas de généraliser les résultats à l'ensemble de la population des jeunes adultes.

Aussi, les résultats n'ont pas permis de confirmer que les hommes présentaient un niveau de responsabilité plus important que celui des femmes (H2). Cette absence de confirmation pourrait s'expliquer par le déséquilibre des effectifs entre hommes et femmes dans notre échantillon ($n = 32$ contre $n=135$), limitant la puissance statistique pour détecter un effet réel.

1.2. Première question de recherche

La première question de recherche interrogeait les liens que pouvaient entretenir le sentiment de responsabilité et de reconnaissance, l'intention d'agir, les normes sociales perçues, les freins perçus et l'auto-efficacité chez le témoin par rapport à son comportement d'intervention. Les résultats ont montré que, pris ensemble, ces différents indicateurs ne permettent pas d'expliquer la variabilité du comportement d'intervention. Cependant, lorsqu'ils sont considérés individuellement, deux variables ressortent particulièrement : l'intention d'agir et le sentiment de responsabilité et de reconnaissance.

Pour rappel, l'intention d'agir faisait référence au fait d'essayer d'intervenir si un contenu sexuel était partagé sans consentement, de signaler une situation de cyberviolence sexuelle sur une plateforme ou encore de contacter la personne ciblée pour lui offrir du soutien. Les résultats ont montré que les témoins présentant un niveau élevé d'intention d'agir avaient plus de probabilités d'intervenir de deux façons : soit en signalant le contenu ou le comportement sur la plateforme où la cyberviolence se produisait, soit en réalisant un signalement officiel afin d'aider la victime. Ce résultat semble cohérent avec l'idée qu'une intention plus forte d'agir peut favoriser le passage à l'action. Cependant, le fait que cette association ne concerne pas toutes les formes d'intervention proposées peut également suggérer que les témoins ne sont pas sensibles de la même façon aux différentes manières d'intervenir. Ce constat concorde avec les données qualitatives, qui indiquent que le signalement constitue l'une des modalités d'intervention les plus fréquemment mobilisées par les participants. En fait, ce type d'intervention constitue une intervention dite « indirecte », consistant à signaler la situation d'urgence à l'autorité compétente, en l'occurrence ici les plateformes, plutôt que de tenter directement de remédier à la situation. Cela demande moins de ressources et moins de risques

au niveau social que si la personne communiquait publiquement la situation. En effet, si le témoin intervient publiquement, il s'inscrit dans un récit qui peut devenir viral et persister durablement, puisque le risque social peut devenir quasi illimité en ligne (Latané et Darley, 1970 cités dans Dillon & Bushman, 2014).

Le sentiment de responsabilité et de reconnaissance, quant à lui, impliquait de repérer facilement une situation qui dépassait les limites du consentement, de se sentir personnellement concerné lorsqu'une personne subit une cyberviolence sexuelle ou encore de penser qu'en ligne, il est important qu'un témoin agisse. Les résultats ont montré que lorsqu'il s'agissait de demander à l'auteur d'arrêter ou de supprimer le contenu, un niveau plus élevé de ce sentiment était associé à une moindre probabilité d'intervenir de cette manière. Ce résultat pose question puisqu'en principe un sentiment plus important de responsabilité pourrait amener le témoin à davantage intervenir. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que s'adresser directement à l'auteur, constitue une intervention plus directe et potentiellement plus confrontant. En fait, l'intervention directe se produit lorsque le témoin réussit à passer par les cinq étapes du modèle d'intervention des témoins, que nous avons mentionné dans la revue littérature, et fournit de l'aide (Latané et Darley, 1970 cités dans Dillon & Bushman, 2014). De plus, les données qualitatives obtenues ont mis en évidence la perception du risque de victimisation de la part de l'auteur suite à l'intervention. Plus précisément, la crainte de subir soi-même une agression (harcèlement, menaces) par l'auteur ou ses proches a été mise en évidence. De cette façon, une des explications serait que même lorsqu'un témoin se sent responsable et pense qu'il est important d'agir, cette volonté d'intervention peut être freinée par la crainte des conséquences liées à une intervention directe.

Aussi, lorsqu'il s'agissait de défendre publiquement la victime, les résultats indiquent un effet du sentiment de responsabilité et de reconnaissance se rapprochant du seuil de significativité, dans un sens négatif : un score plus élevé de responsabilité et de reconnaissance semblait associé à une probabilité plus faible d'adopter ce comportement. Bien que ce résultat ne soit pas significatif, il semble pertinent de s'y intéresser. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les personnes hésitent à intervenir par crainte d'être jugées par d'autres témoins, en particulier en ligne, notamment car toute intervention publique risque d'être immortalisée et conservée de manière permanente. En d'autres termes, ces coûts personnels liés à l'intervention sont liés à la visibilité de celle-ci (Davidovic et al., 2023). Cette crainte d'un éventuel jugement est susceptible d'être exacerbée dans les cas de cyberharcèlement (Alisson

& Bussey, 2016). Les données qualitatives soutiennent cette lecture de la littérature, avec des participants qui ont évoqué la crainte d'être identifiés s'ils intervenaient, notamment parce que le fait d'intervenir laisse des traces numériques sur Internet et risquerait ainsi de dévoiler leur identité. Des participants ont notamment mentionné :

« Signaler un compte j'ai l'habitude de le faire mais par contre intervenir réellement avec un message non. Ca peut être compliqué car même si on est sur internet personnellement on peut voir mon nom et prénom et donc mon identité et le message reste à vie sur internet. Dans la rue, si j'assiste à qqch on se souviendra sûrement jamais de moi alors que sur internet une trace restera et on pourrait venir m'embêter moi.... » ;

« ... Peur du jugement des autres « moutons » qui ne font rien me freinerait ».

Étonnamment, l'auto-efficacité ne présentait, pour aucune des interventions, une valeur significative alors que celle-ci constitue dans la littérature, un facteur d'influence des témoins et de la manière dont ils vont intervenir (Davidovic et al., 2023). De plus, les freins perçus n'ont présenté aucune valeur significative, alors que ceux-ci désignent le fait d'hésiter à intervenir par peur des réactions des autres ou encore par crainte que cela ne crée davantage de problèmes. Les données qualitatives divergent toutefois de ce constat, puisqu'un nombre important de participants, comme nous venons de le mentionner, craignent d'être eux-mêmes victimisés s'ils intervenaient. Cette divergence pourrait s'expliquer par le fait que les questions ouvertes permettent aux participant(e)s de s'exprimer plus librement et d'expliquer plus facilement les raisons qui pourraient les freiner dans leur intervention. À l'inverse, dans un questionnaire à réponses prédéfinies, certains freins peuvent être plus difficiles à identifier lorsqu'ils ne correspondent pas précisément aux réponses proposées. Ainsi, les questions ouvertes permettent de faire ressortir des éléments qui peuvent ne pas apparaître dans les données quantitatives. Il serait dès lors intéressant, pour les prochaines études, d'utiliser des items qui ciblent davantage les différents types de risques de victimisation.

Enfin, les normes sociales perçues n'ont également présenté aucune valeur significative, alors qu'elles constituent un facteur clé dans les dynamiques de cyberharcèlement, comme nous l'avons mentionné dans la revue de la littérature (Vázquez-González et al., 2023 ; Barrense-Dias et al., 2022). Les résultats de l'analyse qualitative permettent de nuancer ce résultat, puisque nous venons de mentionner que la

pression sociale que pouvait susciter le fait de s'exposer en ligne en intervenant était bien réelle. De plus, le lien avec la victime s'est avéré être un facteur important dans la prise de décision ; nous y reviendrons dans la section 1.4. Une autre piste d'explication serait un manque de précision dans la formulation des items, le terme « proche » ou « la plupart des gens importants pour moi » n'étant peut-être pas suffisamment explicite. Le terme « proche » pouvant en effet désigner plusieurs liens relationnels, comme la famille ou les amis, cela a pu créer de la confusion chez les répondants.

1.3. Deuxième question de recherche

La deuxième question de recherche était divisée en deux sous-questions.

Tout d'abord, la première sous-question portait sur les expériences vécues en tant que témoin et le type d'intervention adopté. Les résultats indiquent que le seul comportement pour lequel aucune association significative n'a été observée concerne le signalement du contenu ou du comportement sur la plateforme où la cyberviolence se produisait. Cela signifie que le fait d'avoir été davantage témoin n'explique pas la probabilité que la personne signale le contenu ou le comportement sur la plateforme. Les données qualitatives permettent d'apporter des éléments de compréhension à ce résultat. L'analyse qualitative révèle en effet que plusieurs participants méconnaissent les démarches à entreprendre lorsqu'ils sont confrontés à une situation de cyberviolence sexuelle. D'autres évoquent la complexité de ces démarches ou la crainte d'aggraver la situation en intervenant. Ces éléments pourraient expliquer pourquoi le fait d'avoir déjà été témoin n'est pas associé à une plus grande probabilité de signaler un contenu ou un comportement sur une plateforme. Ainsi, le fait d'avoir été confronté en tant que témoin semble influencer certains comportements d'intervention, mais pourrait ne pas suffire lorsque l'intervention nécessite de connaître des démarches spécifiques de signalement.

Ensuite, la seconde sous-question portait sur les expériences vécues en tant que témoin et victime et le type d'intervention adopté. Comme pour la première sous-question, les résultats indiquent que le seul comportement pour lequel aucune association significative n'a été observée concerne le signalement du contenu ou du comportement sur la plateforme où la cyberviolence se produisait. Tous les autres modèles généraux se sont avérés significatifs. Cependant, au sein de ces modèles, la victimisation ne semble pas influencer la manière dont le témoin va réagir. Ces résultats vont à l'encontre de ceux mentionnés dans notre revue de la

littérature (Chen et al., 2025 ; Lloret-Irles et al., 2022). Ils divergent également d'autres résultats rencontrés dans la littérature. Notamment, l'étude de Herry et Mulvey (2022) sur le cyberharcèlement de genre qui confirme un lien entre les expériences antérieures de victimisation et le soutien apporté à la victime : plus la personne avait subi de victimisation, plus il était probable qu'elle soutienne la victime. Ce lien est notamment soutenu par l'idée que la personne souhaite empêcher que d'autres victimes vivent une expérience similaire à la sienne, mais aussi par le fait qu'elle serait davantage motivée à rejeter activement les comportements du cyberharcéleur. Cette divergence entre nos résultats et ceux de Herry et Mulvey (2022) pourrait s'expliquer par des différences de population ou de contexte étudié (cyberharcèlement de genre vs cyberharcèlement sexuel), mais aussi par le fait que notre modèle testait simultanément l'effet du témoignage et de la victimisation, ce qui n'était pas nécessairement le cas dans leur étude.

D'un point de vue plutôt méthodologique, une autre explication possible réside dans la similarité de formulation des items entre ces deux échelles. En effet, celles-ci divergent très peu, seul le sujet interrogé (témoin ou victime) changeant d'un item à l'autre. Ainsi, il est probable que certains répondants aient répondu de manière similaire aux deux échelles, sans réelle distinction entre leur vécu de témoin et leur vécu de victime. Cette hypothèse contraste toutefois avec les statistiques de colinéarité, qui montraient que les deux variables restaient suffisamment indépendantes. Il s'agirait donc plutôt d'une limite propre à la formulation des items que d'un véritable chevauchement entre les deux expériences mesurées.

1.4. Apports quantitatifs complémentaires

À titre complémentaire, l'analyse de la question ouverte a permis de mettre en évidence des éléments non mentionnés dans notre recherche quantitative et qui sont présents dans la littérature, telle que la relation entretenue avec la victime. Conformément aux résultats rapportés dans la littérature, ce facteur semble jouer un rôle dans la décision d'intervenir et a notamment été mis en évidence dans le contexte des agressions sexuelles physiques et du cyberharcèlement (Burn, 2008 ; Labhardt et al., 2017 ; Machackova, 2020). Ainsi, il semblerait que le fait que la victime soit connue du témoin favorise son intervention. L'étude qualitative de Davidovic et ses collègues (2023) met également en évidence cette relation, comme l'illustre le témoignage suivant :

« Si c'est quelqu'un de proche, peu importe ce que c'est, je vais m'impliquer ».

Par ailleurs, plusieurs participants de notre recherche ont comparé à différentes reprises la victime à une personne publique, telle qu'un influenceur, pour illustrer leur propos. Cette proximité semble notamment reposer sur le lien que le témoin ressent envers la victime, ainsi qu'un sentiment de sécurité qui lui permet de ne pas craindre de devenir lui-même victime (Rudnicki et al., 2022).

Le contexte numérique semble également influencer l'intervention. Plusieurs participants ont mentionné que les caractéristiques de l'espace virtuel les amènent à craindre d'être identifiés. Le fait que leur identité puisse être visible et laisser des traces numériques constitue un frein à leur intervention. Par ailleurs, si le support est un espace public (réseaux sociaux) et que de nombreux témoins potentiels assistent aux violences en ligne, l'effet spectateur se déclenche et diminue la probabilité d'aider la victime, bien qu'il diminue également la probabilité de se joindre à l'auteur (Rudnicki et al., 2022). Une personne a notamment mentionné le fait que si quelqu'un avait déjà apporté son soutien à la victime, alors cela freinait son intervention. Quatre autres ont souligné que si une réaction préalable avait déjà eu lieu, alors cela freinerait également leur intervention. Ce constat renvoie aux travaux de Latané et Darley (1968) qui expliquaient que plus le nombre de témoins présents face à une situation nécessitant une intervention est élevé, moins la probabilité qu'un individu intervienne est importante. Ce phénomène s'explique par une diffusion de la responsabilité : lorsque plusieurs personnes sont témoins d'une situation, chacun peut considérer que les autres sont également en mesure d'agir et qu'il n'est donc pas nécessaire qu'il intervienne lui-même. La responsabilité d'aider la victime, ainsi que la culpabilité potentiellement associée à l'absence d'intervention, se trouvent alors partagées entre l'ensemble des témoins. De ce fait, la pression à agir qui pourrait peser sur un individu en particulier est atténuée, ce qui peut conduire à une diminution de la probabilité qu'un témoin intervienne (Latané et Darley, 1968). Nous pouvons donc constater que des mécanismes similaires sont à l'œuvre aussi bien dans les situations hors ligne que dans les interactions en ligne.

Au-delà des facteurs pouvant influencer la décision d'intervenir, les données qualitatives permettent de faire ressortir les différentes formes que peuvent prendre l'intervention. Plus précisément, de nombreux participants ont répondu à la question en proposant diverses stratégies d'intervention, notamment en termes d'outils. Par exemple, il a été suggéré de pouvoir signaler le contenu de la cyberviolence sexuelle par une conversation IA ou un service de vérification du contenu signalé, d'utiliser un bouton type « reporter » pour prendre des mesures vis-à-vis de l'harceleur, ou encore d'avoir une page d'aide avec un

conseiller en ligne, un numéro de téléphone. Ces propositions, davantage centrées sur des solutions techniques, suggèrent que les témoins souhaitent être davantage outillés avec des moyens concrets pour intervenir, ce qui pourrait constituer une piste pour renforcer le sentiment d'auto-efficacité identifié dans notre littérature comme un facteur clé du passage à l'action.

Enfin, les réponses des participants permettent d'identifier une autre piste de réflexion concernant le rôle des plateformes numériques. Les comportements de cyberharcèlement sexuel étudiés n'ont pas été associés à une plateforme en particulier dans cette recherche. Il serait donc intéressant, dans de futures recherches, d'étudier plus précisément les environnements en ligne dans lesquels les individus sont susceptibles d'être témoins de ces comportements. En fait, les caractéristiques des différentes plateformes pourraient influencer la manière dont les témoins réagissent car la manière dont la violence s'exerce peut différer. Par exemple, sur Snapchat, les stories offrent la possibilité de diffuser à tous les contacts des photos et vidéos de 10 secondes maximum, via l'application et consultable pendant 24h. L'émetteur sait qui a visualisé chaque snap, qui en a fait une capture d'écran et qui peut les masquer à certains de ses contacts. Et, les commentaires sont communiqués en privé via le chat. De plus, depuis 2014, il est possible d'échanger des messages textes censés disparaître mais que les correspondants peuvent enregistrer (Déage, 2018). À l'inverse, sur des plateformes comme Instagram, les contenus peuvent rester accessibles plus longtemps, ce qui pourrait laisser davantage de temps aux témoins pour intervenir. Cependant, le fait que les réactions sont parfois visibles publiquement pourrait également faire craindre aux témoins des conséquences sociales s'ils prennent la défense de la victime. Étudier les différences entre les plateformes pourrait donc permettre de déterminer s'il existe des liens entre l'utilisation de certains réseaux sociaux et la manière dont les témoins interviennent face aux violences sexuelles au sein de ces réseaux.

2. Apports et limites de l'étude

Dans cette section seront discutées les différentes limites de cette recherche. Elles abordent principalement celles liées à la méthodologie.

2.1. Dispositifs de mesure

Une première limite concerne la mesure des expériences de cyberharcèlement sexuel. Pour rappel, ces expériences ont été mesurées à l'aide de l'échelle développée par Schenk

(2008). Le recours à cette échelle présente principalement deux sous-limites. Premièrement, elle a été initialement développée auprès d'une population exclusivement féminine. Plus précisément, elle a été créée sur base du Questionnaire des Expériences Sexuelles de Fitzgerald et al. (1995), des travaux de Barak (2005), ainsi que de groupes de discussion menés auprès de vingt-quatre étudiantes sur leurs expériences positives et négatives de harcèlement sexuel sur Internet (Schenk, 2008). Bien que la formulation des items puisse permettre son utilisation auprès des hommes et des femmes, certains items ciblaient principalement les femmes. C'est notamment le cas de l'item « quelqu'un vous a traitée de lesbienne ou de "gouine" ? ». Dès lors, l'absence de développement et de validation initiale auprès d'une population masculine ne permet pas de garantir que l'ensemble des expériences évaluées soit pertinent et équivalent pour les hommes, dont le vécu spécifique n'a pas été directement pris en compte dans la construction de l'échelle.

Deuxièmement, l'autrice n'a pas pu réaliser une validation psychométrique complète de l'instrument dans son étude initiale, notamment en raison d'un temps limité (Schenk, 2008). Bien que le questionnaire ait ensuite été repris dans d'autres recherches, sa validation n'a été rapportée que dans des travaux ultérieurs. À ce titre, Iroegbu et ses collègues (2024) dans leur étude sur l'impact psychologique du harcèlement sexuel en ligne, ont utilisé ce questionnaire et ont réalisé une analyse factorielle confirmatoire indiquant un modèle à deux facteurs : les attentions sexuelles non désirées et la coercition sexuelle. Ainsi qu'une bonne consistance interne ($\alpha = .88$) au sein d'un échantillon de 172 participantes âgées de 18 à 65 ans. Ceci témoigne d'une bonne fiabilité de l'instrument pour mesurer les expériences de harcèlement sexuel en ligne. Néanmoins, cette validation demeure limitée à un échantillon exclusivement féminin et reste relativement peu documentée dans la littérature, ce qui invite à interpréter les résultats obtenus avec prudence.

Une deuxième limite de cette recherche concerne la construction de l'échelle utilisée pour mesurer les différents facteurs psychosociaux et les comportements d'interventions.

Les items de l'échelle mesurant les différents facteurs psychosociaux modulant l'intervention constituent une adaptation et une sélection d'items issus de plusieurs travaux portant sur l'intervention des témoins. L'instrument utilisé dans cette recherche ne correspond donc pas à une échelle standardisée unique. Plus précisément, la construction des items s'appuie sur les travaux de Banyard et ses collègues (2013), qui proposent différentes mesures des attitudes, de la responsabilité, de l'intention d'agir, de l'efficacité perçue et des normes relatives à

l'intervention des témoins. Ces items s'inspirent également de la Théorie du comportement planifié, ainsi que des échelles Bystander Efficacy Scale et Bystander Attitudes Scale (Friesen-Janochoski, 2022). Bien que les items s'inspirent principalement de ces travaux, l'origine exacte de chacun d'entre eux n'a pas pu être exactement retracée, ce qui constitue une limite supplémentaire de cette recherche. Bien que la consistance interne de cette échelle, mesurée dans le cadre de cette recherche s'avère bonne, il est préférable de considérer cette échelle comme une adaptation de différents construits issus de la littérature sur l'intervention des témoins. Pour de futures recherches, il serait nécessaire d'approfondir les différents travaux mentionnés.

Les items de l'échelle mesurant les comportements d'intervention suivent le même processus. La Bystander Behavior Scale-Revised (BBS-R), issue de l'étude de McMahon et ses collègues (2011), constitue la version raccourcie de la Bystander Behavior Scale (Banyard et al., 2005). Nos items s'inspirent de ces travaux, sans pour autant en constituer une reprise exacte, ce qui implique les mêmes limites que celles évoquées précédemment concernant l'échelle des facteurs psychosociaux.

2.2. Population recrutée

La population choisie pour ce mémoire est composée de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Cette population est particulièrement susceptible d'être exposée aux réseaux sociaux et peut entretenir un rapport différent aux usages numériques qu'une population adulte plus âgée. Ces différences peuvent ainsi constituer un biais potentiel dans la manière dont les participant(e)s ont pu répondre à l'étude. À notre connaissance, peu d'études se sont intéressées à la manière dont la violence sexuelle est perçue par la population adulte. Toutefois, l'étude de Gauducheu (2019), portant sur les communications violentes en ligne, dont le cyberharcèlement constituant une forme de ces violences, auprès d'une population âgée de 18 à 20 ans, apporte un éclaircissement sur ces dynamiques. Plus précisément, elle informe sur la manière dont la violence verbale en ligne est perçue, ainsi que sur l'influence que les attitudes de ces jeunes adultes peuvent exercer sur cette violence.

Tout d'abord, les pratiques des jeunes sur Internet influencent leur perception des messages. En effet, plus ils y passent du temps (selon leurs déclarations), moins ils rejettent les messages violents, et plus les étudiants y passent du temps, moins ils attachent d'importance au fait de ne pas blesser leur interlocuteur, et plus ils utilisent l'humour dans leurs messages (Gauducheu, 2019). De plus, les résultats de cette étude ont aussi montré que les jeunes les

plus connectés à Internet auraient tendance à considérer la violence verbale comme plus banale, à se soucier de moins en moins de l'effet que cela peut avoir sur autrui, et à accorder de plus en plus d'importance à la dimension humoristique des messages, quelles qu'en soient les conséquences.

Ces résultats suggèrent que les jeunes adultes ont un rapport particulier aux violences en ligne. Ce qui justifie aussi de les avoir choisis comme population pour cette recherche sur le cyberharcèlement sexuel. Il convient toutefois de garder à l'esprit que les éléments mentionnés ci-dessus peuvent également les amener à davantage accepter la violence en ligne.

Au-delà de la manière dont la violence peut être perçue par les jeunes adultes, l'échantillon de cette recherche s'est révélé majoritairement féminin. Cette sous-représentation des hommes au sein de ce genre de thématique peut s'expliquer par plusieurs éléments. Une première explication peut être trouvée dans l'étude de Gauducheu (2019), qui a mis en évidence que les filles considèrent les messages violents comme plus agressifs, moins amusants et moins acceptables que les jeunes garçons. Ce qui laisse penser que le rapport des hommes à la tolérance de la violence pourrait différer de celui des femmes.

Une seconde explication peut être liée aux difficultés rencontrées lors du recrutement. Lorsqu'il a été question de répondre au questionnaire, celui-ci a suscité plusieurs réactions de la part des participants. Certains ont notamment exprimé, par message, le fait qu'ils n'avaient jamais été victimes de cyberharcèlement sexuel et estimaient, de ce fait, ne pas pouvoir apporter de contribution pertinente à l'étude. Or, les critères de recrutement ne reposaient pas sur le fait d'avoir été victime, témoin ou auteur de cyberharcèlement sexuel. Une personne a, par exemple, communiqué par message ne jamais avoir été confrontée à ce type de comportement.

Ces différentes réactions mettent en évidence que certains participants semblaient éprouver des difficultés à se reconnaître dans la problématique étudiée ou à se sentir directement concernés par celle-ci. Bien que cette situation semble les avoir interpellés, ils ont pris l'initiative de nous contacter en message privé² afin de nous faire part de leurs interrogations. Parmi les messages, sur les six émetteurs, quatre étaient des hommes. La description de l'annonce et de l'affiche de recrutement est présentée dans l'Annexe A. Au regard de ces

² Les données relatives aux messages privés se trouvent dans l'Annexe D.

difficultés, il aurait peut-être été pertinent de préciser davantage, dans les supports de recrutement, ce que recouvre le concept de cyberharcèlement sexuel, ainsi que ce qui était attendu des participants. Toutefois, s'agissant d'une thématique sensible, un excès de détails dans les supports de recrutement pourrait également freiner la participation. Il conviendrait donc, pour de futures recherches, de réfléchir davantage à la manière de s'adresser aux potentiels participants lors du recrutement.

2.3. Thématique sensible

Nous venons de mentionner que l'étude traitait d'une thématique sensible et que celle-ci pouvait susciter de vives réactions. Dès lors, nous pouvons nous attendre à ce que ce type de recherche présente des biais. Par sensible, on entend que cela touche à la sphère privée ou à des expériences personnelles susceptibles de susciter de l'embarras, de la honte ou de la culpabilité, et pouvant ainsi générer une menace pour les personnes étudiées. Dans le cadre de cette recherche, on considère donc que cet aspect a pu affecter l'échantillonnage au vu de la thématique sensible que peuvent représenter les violences sexuelles et l'inconfort qu'elles peuvent causer. Par ailleurs, quel que soit le thème abordé, les répondants ont également tendance à vouloir faire bonne impression lorsqu'ils répondent, notamment en minimisant leur comportement déviant. Ce biais de désirabilité sociale doit davantage être pris en compte dans le cas de thématiques sensibles (Condomines & Hennequin, 2013). Certains auteurs conseillent alors, lorsque les recherches portent sur la sexualité en posant des questions sexuellement sensibles, d'inclure également une mesure de désirabilité sociale (King, 2022). Dès lors, dans le cadre de cette recherche, il aurait été préférable de rajouter ce type de mesure.

3. Perspectives futures

Au regard des résultats obtenus, plusieurs perspectives futures sont à envisager.

Nombreux sont ceux qui ont évoqué la relation avec la victime comme un facteur clé les poussant à intervenir, à l'inverse de l'absence de lien avec celle-ci, qui pourrait constituer un frein à l'intervention. L'étude de Hu et ses collègues (2023) a notamment démontré un lien significatif et positif entre l'empathie et les comportements d'aide du témoin dans les situations de cyberharcèlement chez les adolescents : les personnes présentant un niveau d'empathie plus élevé rapportaient également être davantage enclines à aider les victimes. Une piste envisageable serait donc de travailler l'empathie et de développer les compétences

émotionnelles envers des personnes étrangères, autrement dit envers les victimes en général, tout en sensibilisant aux conséquences des violences sexuelles au sens large. Cela pourrait notamment passer par l'organisation d'activités réflexives ou de jeux de rôles permettant de mieux comprendre les effets néfastes de ce type de violence sur les victimes (Machackova & Pfetsch, 2016, cités dans Hu et al., 2023).

Par ailleurs, Herry et Mulvey (2022) soutiennent cette idée. Ils ont constaté que les compétences et aptitudes émotionnelles pourraient constituer une cible pertinente pour l'intervention : les personnes présentant des niveaux plus élevés de perception et de compréhension des émotions rapportaient être moins susceptibles de soutenir le cyberharcelleur, tandis que celles présentant des niveaux plus élevés d'expression et de catégorisation des émotions étaient davantage susceptibles de soutenir la victime. Dès lors, travailler sur l'empathie et les compétences émotionnelles pourrait constituer une piste intéressante pour favoriser l'intervention des témoins, notamment lorsque ceux-ci ne présentent pas de lien direct avec la victime. L'objectif serait ainsi de leur permettre de mieux comprendre les émotions et les conséquences vécues par les victimes, de sorte que l'absence de proximité avec celles-ci ne constitue pas nécessairement un frein à leur motivation à intervenir.

Une autre piste serait de travailler sur l'efficacité perçue de l'intervention. Plusieurs participants de cette recherche ont rapporté que leur intervention, notamment le signalement, ne servait de toute façon pas à grand-chose. L'étude qualitative de Davidovic et ses collègues (2023) souligne des résultats similaires. En effet, certains participants percevaient leur intervention comme ayant peu de chances de faire une différence, peu importe la manière dont ils intervenaient. Dès lors, il serait pertinent d'éduquer les utilisateurs sur les conséquences du harcèlement en ligne, notamment en les informant de ses effets et de ses différentes formes, comme le suggèrent les participants de cette étude. Mais aussi, de les informer sur les manières d'intervenir, sur les bénéfices de leur intervention et d'encourager les réseaux sociaux à prendre davantage leurs responsabilités (Davidovic et al., 2023).

Par ailleurs au sein de notre recherche, nombreux sont ceux qui ont évoqué des outils concrets pour intervenir. Dès lors, cela sous-entend un souhait que les plateformes proposent davantage d'outils pour faciliter la démarche d'intervention. Par exemple, les participants ont notamment cité la présence d'un bouton d'aide rapide directement intégré aux réseaux sociaux, la possibilité d'obtenir des conseils immédiats sur la conduite à tenir, la mise en lien

rapide de la victime avec une aide adaptée, ou encore l'accès à des ressources directement sur la plateforme (chat en ligne, numéro de téléphone, indications). Une participante a notamment mentionné avoir utilisé l'application « The Sorority ». Ces différentes propositions illustrent le souhait des témoins de disposer de ressources directement accessibles au moment de la situation, ce qui pourrait constituer une piste concrète à développer. Ceci aurait pour objectif de renforcer leur capacité d'intervention.

Enfin, en regard des éléments que nous venons de mentionner dans la section « Apports et limites de l'étude », une autre piste d'intervention intéressante pour les prochaines recherches serait de travailler spécifiquement sur des échantillons d'hommes et leur rapport au cyberharcèlement sexuel. Il avait déjà été constaté que les hommes ont tendance à moins à identifier leur expérience de cyberharcèlement sexuel (Schenk, 2008). Il semblerait également que la manière dont les hommes présentent leur masculinité en ligne et les attentes qui sont liées au rôle d'homme influence la manière dont ils vont réagir. L'étude de Herry et Mulvey (2022) a trouvé que plus un participant trouvait le cyberharcèlement basé sur le genre acceptable, plus il était probable qu'il s'attende à soutenir le cyberharceleur et moins il était probable qu'il s'attende à soutenir la victime. La relation entre l'acceptabilité et le soutien au cyberharceleur était plus forte chez les hommes que chez les femmes. Une raison potentielle pour laquelle cet effet est particulièrement fort chez les hommes pourrait être liée à la manière dont ces derniers présentent leur masculinité en ligne. Les futures interventions devraient viser à sensibiliser aux conséquences négatives du harcèlement sexuel, du harcèlement et du cyberharcèlement, ainsi qu'à être conscients de la manière dont les rôles de genre et les normes sociales peuvent influencer les jugements moraux des gens concernant le cyberharcèlement basé sur le genre (Herry et Mulvey, 2022). Pour ce faire, les futures interventions pourraient s'inscrire dans une approche plus macroscopique, visant à comprendre comment les normes de masculinité, les représentations sociales et les attentes associées au rôle masculin influencent la manière dont les hommes perçoivent, interprètent et réagissent aux situations de cyberharcèlement sexuel.

CONCLUSION

Tout d'abord, ce mémoire avait pour objectif de mieux comprendre comment un témoin de cyberharcèlement sexuel intervient lorsqu'il se trouve face à ce type de situation, et quels éléments modulent son intervention.

Les résultats ont permis de mettre en avant que l'intervention du témoin ne se résumait pas à un seul facteur, mais que plusieurs éléments peuvent l'influencer, certains s'exprimant davantage que d'autres. Cela a notamment été le cas pour l'intention d'agir et le sentiment de responsabilité et de reconnaissance. Par ailleurs, cette recherche a permis de révéler que le vécu de victimisation, en plus du vécu de témoin, n'avait pas d'influence sur l'intervention du témoin, contrairement à ce que la littérature suggère.

Aussi, l'analyse qualitative a permis de nuancer les données quantitatives en apportant quelques pistes d'explication. Par exemple, elle a permis de mettre en évidence des facteurs de nature interpersonnelle, comme le lien avec la victime ou la crainte d'être soi-même victimisé à la suite de l'intervention, qui influencent fortement la prise de décision. Plus précisément, les tableaux ont permis de mettre en évidence que le signalement constitue une modalité d'intervention largement utilisée, et que la décision de signaler dépend notamment du lien avec la victime, du fait d'être identifié sur les réseaux sociaux, ou encore de la réaction préalable d'autres témoins.

Ces constats doivent néanmoins être interprétés au regard des limites de cette étude. L'échantillon était majoritairement composé de femmes et d'étudiant(e)s, ce qui limite la généralisation des résultats. La faible traçabilité des items composant certains questionnaires utilisés constitue également une limite qu'il convient de garder à l'esprit. Par ailleurs, le caractère sensible de la thématique peut également avoir influencé les réponses des participant(e)s, ces derniers pouvant être enclins à renvoyer une image plus favorable de leurs comportements que ce qu'elle ne l'est réellement, en raison d'un possible biais de désirabilité sociale.

Enfin, les perspectives futures pourraient se pencher sur le développement de compétences émotionnelles envers les victimes, sur le renforcement de l'auto-efficacité des témoins, sur la

création d'outils au sein des plateformes, ainsi que sur les attentes et les représentations masculines des violences sexuelles en ligne.

BIBLIOGRAPHIE

Allison, K. R., & Bussey, K. (2016). Cyber-bystanding in context : A review of the literature on witnesses' responses to cyberbullying. *Children And Youth Services Review*, 65, 183-194. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.03.026>

Arafa, A. E., Elbahrawe, R. S., Saber, N. M., Ahmed, S. S., & Abbas, A. M. (2017). Cyber sexual harassment : a cross-sectional survey over female university students in Upper Egypt. *International Journal Of Community Medicine And Public Health*, 5(1), 61. <https://doi.org/10.18203/2394-6040.ijcmph20175763>

Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood : A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist*, 55(5), 469-480. <https://doi.org/10.1037/0003-066x.55.5.469>

Bandura, A. (1997). Self-efficacy: The exercise of control. New York: Freeman and Company.

Banyard, V. L., Moynihan, M. M., Cares, A. C., & Warner, R. (2013). How do we know if it works ? Measuring outcomes in bystander-focused abuse prevention on campuses. *Psychology Of Violence*, 4(1), 101-115. <https://doi.org/10.1037/a0033470>

Barak, A. (2005). Sexual Harassment on the Internet. *Social Science Computer Review*, 23(1), 77-92. <https://doi.org/10.1177/0894439304271540>

Barrense-Dias Y, Suris JC, Chok L. Sexting, harcèlement, intimidation : le point de vue des témoins. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2022 (Raisons de santé 333).

Beres, M. A. (2007). 'Spontaneous' Sexual Consent: An Analysis of Sexual Consent Literature. *Feminism & Psychology*, 17(1), 93-108. <https://doi.org/10.1177/0959353507072914>

Bennett, S., & Banyard, V. L. (2014). Do friends really help friends ? The effect of relational factors and perceived severity on bystander perception of sexual violence. *Psychology Of Violence*, 6(1), 64-72. <https://doi.org/10.1037/a0037708>

- Blaya, C. (2015). Etude du lien entre cyberviolence et climat scolaire : enquête auprès des collégiens d'Ile de France. *Les Dossiers des Sciences de L'Éducation*, 33, 69-90. <https://doi.org/10.4000/dse.815>
- Burn, S. M. (2008). A Situational Model of Sexual Assault Prevention through Bystander Intervention. *Sex Roles*, 60(11-12), 779-792. <https://doi.org/10.1007/s11199-008-9581-5>
- Cao, B., & Lin, W. (2015). How do victims react to cyberbullying on social networking sites ? The influence of previous cyberbullying victimization experiences. *Computers In Human Behavior*, 52, 458-465. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2015.06.009>
- Charton, L., & Bayard, C. (2021). Les violences contre les femmes et les technologies numériques : entre oppression et agentivité. *Recherches Féministes*, 34(1), 313. <https://doi.org/10.7202/1085255ar>
- Chen, R., Ming, D., Hao, X., Hu, Z., Zhao, M., & Fan, C. (2025). Cyber victimization experience, uncertainty stress, and internet self-efficacy as predictors of negative bystander behavior in cyberbullying among adolescents : a moderated mediation model. *BMC Psychology*, 13(1), 1270. <https://doi.org/10.1186/s40359-025-03597-w>
- Condomines, B., & Hennequin, E. (2013). Etudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. *RIMHE Revue Interdisciplinaire Management Homme(S) & Entreprise*, n°5, 2(1), 12-27. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0012>
- Couchot-Schiex, S., Moignard, B., & Richard, G. (2016). *Cybersexisme et cyberviolences, une étude sociologique dans des établissements ciliens*. <https://hal.science/hal-03140247>
- Coyne, S. M., Padilla-Walker, L. M., & Howard, E. (2013). Emerging in a Digital World. *Emerging Adulthood*, 1(2), 125-137. <https://doi.org/10.1177/2167696813479782>
- Davidovic, A., Talbot, C., Hamilton-Giachritsis, C., & Joinson, A. (2023b). To intervene or not to intervene : young adults' views on when and how to intervene in online harassment. *Journal Of Computer-Mediated Communication*, 28(5). <https://doi.org/10.1093/jcmc/zmad027>
- Déage, M. (2018). S'exposer sur un réseau fantôme. *Réseaux*, n° 208-209(2), 147-172. <https://doi.org/10.3917/res.208.0147>

Dillon, K. P., & Bushman, B. J. (2014). Unresponsive or un-noticed ? : Cyberbystander intervention in an experimental cyberbullying context. *Computers In Human Behavior*, 45, 144-150. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2014.12.009>

Foundation, V. H. P. (2011). *Review of Bystander Approaches in Support of Preventing Violence Against Women* [electronic Resource].

Franceschi, A., De Luca, L., Nocentini, A., & Menesini, E. (2024). Cybervictimization and Online Sexual Harassment : Prevalence, Association, and Predictors. *International Journal Of Environmental Research And Public Health*, 21(12), 1555. <https://doi.org/10.3390/ijerph21121555>

Fitzgerald, L. F., Gelfand, M. J., & Drasgow, F. (1995). Measuring Sexual Harassment : Theoretical and Psychometric Advances. *Basic And Applied Social Psychology*, 17(4), 425-445. https://doi.org/10.1207/s15324834basp1704_2

Friesen-Janochoski, Ashley Jean, "Bystander Antecedent Scale: Initial Development And Validation" (2022). Theses and Dissertations. 4534.

Gangi, O., Brassine, N., & Mathys, C. (2023). Entre discours de haine en ligne et cyberharcèlement chez un public belge de 15 à 25 ans. *Criminologie Forensique et Sécurité*, 1(1). <https://doi.org/10.26034/la.cfs.2023.3620>

Gauthier, A., Lapierre, A., Higgs, T., Sorochinski, M., & Bouchard, J. (2024). Les cyberviolences sexuelles dans les relations intimes : enquête sur un phénomène en expansion. *Annales Médico-psychologiques*. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2024.03.005>

Gauducheau, N. (2019). Pratique d'Internet chez les jeunes et perception de la violence verbale. In Boubée, N., Safont-Mottay, C. & Martin, F. (Eds.). *La numérisation de la vie des jeunes. Regards pluridisciplinaires sur les usages juvéniles des médias sociaux*. L'Harmattan. Collection Education et Médias. pp.191-204.

Glowacz, F., Fallon, C., Babic, A., Thiry, A., Goblet, M., Dardenne, B., Huynen, R., Simon, J. (2024). Rapport de recherche Behaves « Bien-être, Harcèlement et Violences dans l'enseignement supérieur en FWB »

Hare, I., & Olivesi, A. (2021). Analyser les cyberviolences au prisme du genre. *Questions de Communication*, 40, 319-336. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.27108>

- Herry, E., & Mulvey, K. L. (2022). Gender-based cyberbullying : Understanding expected bystander behavior online. *Journal Of Social Issues*, 79(4), 1210-1230. <https://doi.org/10.1111/josi.12503>
- Hu, Y., Zhang, T., Shi, H., & Fan, C. (2023). Empathy and bystander helping behavior in cyberbullying among adolescents : the mediating role of internet moral judgment and the moderating role of internet self-efficacy. *Frontiers In Psychology*, 14, 1196571. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2023.1196571>
- Iroegbu, M., O'Brien, F., Muñoz, L. C., & Parsons, G. (2024). Investigating the Psychological Impact of Cyber-Sexual Harassment. *Journal Of Interpersonal Violence*, 39(15-16), 3424-3445. <https://doi.org/10.1177/08862605241231615>
- Jenkins, L. N., & Nickerson, A. B. (2016). Bullying participant roles and gender as predictors of bystander intervention. *Aggressive Behavior*, 43(3), 281-290. <https://doi.org/10.1002/ab.21688>
- King, B. M. (2022). The Influence of Social Desirability on Sexual Behavior Surveys : A Review. *Archives Of Sexual Behavior*, 51(3), 1495-1501. <https://doi.org/10.1007/s10508-021-02197-0>
- Kubiszewskia, V. (2018). Agir ou ne pas agir ? *Enfance*, N° 3(3), 441-453. <https://doi.org/10.3917/enf2.183.0441>
- Lavigne, A., Gauthier-Paquette, L., & Jolette, S. (2023). Se connecter à l'égalité. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 33(1), 226-234. <https://doi.org/10.7202/1095946ar>
- Negura, L. (2021). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.993>
- Latané, B., & Darley, J. (1970). *The Unresponsive Bystander: Why Doesn't He Help?* Appleton-Century Crofts.
- Lloret-Irles, D., Cabrera-Perona, V., Tirado-González, S., & Segura-Heras, J. V. (2022). Cyberbullying : Common Predictors to Cyber-Victimisation and Bystanding. *International Journal Of Environmental Research And Public Health*, 19(23), 15750. <https://doi.org/10.3390/ijerph192315750>

- Machackova, H. (2020). Bystander reactions to cyberbullying and cyberaggression : individual, contextual, and social factors. *Current Opinion In Psychology*, 36, 130-134. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2020.06.003>
- Mathys, C., & Claes, S. (2020). Conduites de harcèlement et de cyber-harcèlement chez les adolescents : interrelations et spécificités, place de l'empathie et actions de prise en charge. *Neuropsychiatrie de L'enfance et de L'adolescence*, 68(5), 251-256. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2020.02.003>
- Morin, É., Therriault, G., & Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir e. *Éducation et Socialisation*, 51. <https://doi.org/10.4000/edso.5821>
- Niang, P. M., & Nagem, R. (2018). Les cyberviolences genrées, sexistes et sexuelles chez les jeunes. *Terminal*, 123. <https://doi.org/10.4000/terminal.3178>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). Chapitre 12. L'analyse thématique. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e éd., p. 269-357). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-page-269?lang=fr>
- Petrucelli, I., Simonelli, C., Barbaranelli, C., Grilli, S., Tripodi, M. F., & D'Urso, G. (2016). Moral Disengagement Strategies in Sex Offenders. *Psychiatry Psychology And Law*, 24(3), 470-480. <https://doi.org/10.1080/13218719.2016.1252291>
- Pirard, G. (2023). L'influence des normes sociales sur l'intervention du témoin de harcèlement sexuel dans le milieu professionnel [Mémoire de master, Université de Liège]. MatheO (s202635).
- Quinche, F. (2011). Cyber-harcèlement. Jeunes et violences « virtuelles » . *ResearchGate*. <https://www.researchgate.net/publication/321886644>
- Rudnicki, K., Vandebosch, H., Voué, P., & Poels, K. (2022). Systematic review of determinants and consequences of bystander interventions in online hate and cyberbullying among adults. *Behaviour And Information Technology*, 42(5), 527-544. <https://doi.org/10.1080/0144929x.2022.2027013>

Runions, K. C., & Bak, M. (2015). Online Moral Disengagement, Cyberbullying, and Cyber-Aggression. *Cyberpsychology Behavior And Social Networking*, 18(7), 400-405. <https://doi.org/10.1089/cyber.2014.0670>

Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Fethi, I., & Bergeron, M. (2023). *Violences sexuelles en milieu universitaire : Résultats de l'enquête ESSIMU pour l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick*. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Resultats-de-lenquete_ESSIMU_proof2.pdf

Schenk, Samantha (2008) "Cyber-Sexual Harassment: The Development of the Cyber-Sexual Experiences Questionnaire," *McNairScholarsJournal*: Vol. 12: Iss. 1, Article 8.

Sierra-Scroccaro, N. (2023). *Les violences sexuelles : approches cliniques et thérapeutiques : 11 fiches pour comprendre*.

Thornberg, R., & Jungert, T. (2013). Bystander behavior in bullying situations : Basic moral sensitivity, moral disengagement and defender self-efficacy. *Journal Of Adolescence*, 36(3), 475-483. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2013.02.003>

Tolmatcheff, C., Galand, B., & Roskam, I. (2018). Diversité des caractéristiques des harceleurs et implications pour l'intervention en milieu scolaire. *Enfance*, N° 3(3), 471-490. <https://doi.org/10.3917/enf2.183.0471>

Vázquez-González, L. I., Bosch-Fiol, E., Sánchez-Prada, A., Ferreiro-Basurto, V., Delgado-Álvarez, C., & Ferrer-Pérez, V. A. (2023). Bystander behavior in violence against women in Spain : A scoping review. *Aggression And Violent Behavior*, 72, 101861. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2023.101861>

Vogels, E. A. (2021). *The state of online harassment* (Vol. 13, p. 625). Washington, DC: Pew Research Center.

Vuagniaux, J., & Terrier, N. (2024). *Le cyberharcèlement en milieu scolaire chez les adolescent-e-s en Suisse*. <https://folia.unifr.ch/global/documents/328034>

Wright, M. F., Wachs, S., & Harper, B. D. (2018). The moderation of empathy in the longitudinal association between witnessing cyberbullying, depression, and anxiety.

Cyberpsychology Journal Of Psychosocial Research On Cyberspace, 12(4).
<https://doi.org/10.5817/cp2018-4-6>

Zytka, D., Furlo, N., Carlin, B., & Archer, M. (2021). Computer-Mediated Consent to Sex. Proceedings Of The ACM On Human-Computer Interaction, 5(CSCW1), 1-26.
<https://doi.org/10.1145/3449288>

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Grille d'utilisation des intelligences artificielles génératives pour le mémoire et le travail préparatoire à la recherche (TPR)

Dans ce cours, l'utilisation des IA Génératives pour ...	Utilisation autorisée	Utilisation de l'étudiant	Nom de/des IA générative(s) utilisée(s)
Aider à la rédaction du plan et de la structure du travail	✓	OUI	Chatgpt
Vérifier l'orthographe et la grammaire	✓	OUI	Language Tool
Reformuler le contenu de votre travail ou améliorer le style	✓	OUI	Chatgpt - Claude
Traduire une autre langue	✓	OUI	Deepl - Quillbot
Aider à la planification et gestion de projet	✓	NON	
Obtenir des informations générales sur un sujet, expliquer et approfondir la compréhension de concepts	✓	OUI	Chatgpt - Claude
Faire un brainstorming et évaluer ses propres idées, pour trouver d'autres perspectives ou des contre-arguments	✓	OUI	Chatgpt - Claude
Aider à la recherche documentaire	✓	OUI	Chatgpt
Aider à la synthèse de la littérature	✓	OUI	Chatgpt
Aider à la formulation de questions de recherche et d'hypothèses	✓	OUI	Chatgpt
Aider à l'analyse de données (identification d'analyses à réaliser)	✓	OUI	Chatgpt
Aider à l'interprétation des résultats	✓	OUI	Chatgpt - Claude
Aider au respect des normes APA de la liste des références	✓	OUI	Chatgpt

Aider à la programmation de code et au débogage	✓	NON	
Générer un feedback critique et révision	✓	OUI	Claude
Créer du contenu multimédia, par exemple des images, des vidéos, des animations ou du son (mais toujours expliquer l'utilisation des IA)	✓	NON	
Générer le contenu du travail à partir de mots clés, d'un thème ou d'une question de départ sans vérification et appropriation personnelle	X	NON	
Reproduire ou reformuler du contenu existant sans citer la source (plagiat)	X	NON	
Falsifier, créer des données	X	NON	
Générer des références bibliographiques sans en contrôler l'existence ou l'exactitude	X	NON	
Utiliser dans une IA des données non anonymisées issues de l'étude (participants, résultats, verbatim, etc.)	X	NON	

Je, soussigné Di Napoli Loane (nom et prénom), déclare sur l'honneur avoir complété la grille avec exactitude et honnêteté, en toute bonne foi.

Légende :

= L'utilisation des IA Génératives est autorisée (ce qui ne veut pas dire qu'elle est encouragée. Voir ci-dessous)

= L'utilisation des IA Génératives n'est pas autorisée, les infractions entraîneront des sanctions. n.a = Non-applicable pour ce cours

L'étudiant remplit sa colonne par « Oui » ou par « Non » en fonction de s'il a utilisé ou non une IA générative.

***Attention :** le fait que certaines pratiques soient autorisées ne signifie pas que l'on attende ou que l'on encourage l'utilisation d'IA Génératives pour cette évaluation. Dans de nombreuses situations, vous obtiendrez probablement de meilleurs résultats sans utiliser d'IA Génératives.

Cette grille est une adaptation du « Tableau d'utilisation des IA Génératives » de la Faculté des Arts et des Sciences Sociales (FASoS) de l'Université de Maastricht.

ANNEXES

Annexe A. Données relatives au recrutement

1. Lettre pour recruter des participant(e)s par l'intermédiaire d'institution (demande)

Di Napoli Loane
Rue de la Boverie 507, 4100 Seraing
0471857515
Loane.dinapoli@student.uliege.be

Informations relatives à la structure xxx

Objet : Demande de recrutement pour un projet de mémoire en psychologie clinique

Liège, le xxx 2026

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement en deuxième Master de psychologie clinique à l'université de Liège. Dans le but de finaliser ma formation universitaire, je me permets de vous écrire cette lettre afin de vous demander l'autorisation de recruter, via votre structure, des participants pour mon mémoire s'intitulant « Comprendre l'engagement des témoins face au cyberharcèlement sexuel : une étude quantitative des dynamiques d'intervention ».

En effet, l'objectif de cette étude est d'explorer le lien entre le vécu de victimisation sexuelle, le fait d'être témoin de telles situations, et différents aspects de l'intervention du témoin, tels que le sentiment de responsabilité, l'intention d'agir ou encore les normes sociales perçues. Alors que les témoins actifs représentent le groupe le plus important à prendre en considération dans la problématique de violence en ligne, certaines études soulignent néanmoins qu'ils échouent à intervenir lorsqu'ils assistent à des incidents violents en ligne, en plus de ne pas éprouver d'empathie pour les victimes. En se focalisant conjointement sur ces facteurs, l'idée est d'identifier des éléments qui facilitent ou freinent l'action du témoin, afin de mieux comprendre les mécanismes de harcèlement sexuel en ligne.

Cette étude vise à recueillir les réponses de plusieurs centaines de participants afin de mieux comprendre ces phénomènes. Pour ce faire, je réalise une enquête quantitative.

Je vous joins l'affiche de recrutement en pièce jointe. Un QR code y sera indiqué (celui sur l'affiche étant actuellement fictif et à titre d'exemple), permettant aux personnes intéressées d'accéder directement au questionnaire en ligne, de manière totalement anonyme.

Je reste à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.

Je vous remercie d'avance pour l'attention portée à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

2. Formulaire de consentement via Internet



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation

Comité d'éthique

PRESIDENTE : Sylvie BLAIRY

CO-PRESIDENT : Maxime MORSA

SECRETAIRE : Nancy DURIEUX

INFORMATION ET CONSENTEMENT ECLAIRE POUR DES RECHERCHES MENEES VIA INTERNET

L'objectif de cette recherche pour laquelle nous sollicitons votre participation est de mieux comprendre les perceptions et réactions face à des comportements problématiques pouvant survenir en ligne, tels que le harcèlement sexuel. Il peut s'agir, par exemple, de l'envoi d'images à caractère sexuel sans consentement, ou d'insultes et menaces à caractère sexuel. Pour cela, nous vous invitons à remplir un questionnaire en ligne, qui permettra de recueillir des informations les expériences de harcèlement sexuel en ligne et sur les perceptions et réactions plausibles dans ce type de situations.

Cette recherche est menée par Di Napoli Loane.

Votre participation à cette recherche est volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas participer et si vous décidez de participer vous pouvez cesser de répondre aux questions à tout moment et fermer la fenêtre de votre navigateur sans aucun préjudice. Vous pouvez également choisir de ne pas répondre à certaines questions spécifiques.

Cette recherche vise à mieux comprendre des comportements problématiques pouvant survenir en ligne, tel que le harcèlement sexuel. Le questionnaire, d'une durée approximative d'une vingtaine de minutes, se déroule en ligne et comporte des questions à choix multiples portant sur les expériences de harcèlement sexuel en ligne. Il comporte également questions en lien votre opinion à propos de ces expériences. Les réponses sont anonymes et il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Vos réponses seront confidentielles et nous ne collecterons pas d'information permettant de vous identifier, telle que votre nom, votre adresse e-mail ou votre adresse IP, qui pourrait permettre la localisation de votre ordinateur. Vos réponses seront transmises anonymement à une base de données. Votre participation implique que vous acceptez que les renseignements recueillis soient utilisés anonymement à des fins de recherche. Les résultats de cette étude serviront à des fins scientifiques uniquement.

Une fois l'étude réalisée, les données acquises seront codées et stockées pour traitement statistique. Dès ce moment, ces données codées ne pourront plus être retirées de la base de traitement. Si vous changez d'avis et retirez votre consentement à participer à cette étude, nous ne recueillons plus de données supplémentaires sur vous.

Les données codées issues de votre participation à cette recherche peuvent être transmises si utilisées dans le cadre d'une autre recherche en relation avec cette étude-ci, et elles seront éventuellement compilées dans des bases de données accessibles à la communauté scientifique. Les données que nous partageons ne seront pas identifiable et n'auront seulement qu'un numéro de code, de telle sorte que personne ne saura quelles données sont

les vôtres. Les données issues de votre participation à cette recherche seront stockées *ad vitam aeternam*.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679), les droits du patient (loi du 22 août 2002) ainsi que la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine. Toutes les procédures sont réalisées en accord avec les dernières recommandations européennes en matière de collecte et de partage de données. Le responsable du traitement de vos données à caractère personnel est l'Université de Liège (Place du XX-Août, 7 à 4000 Liège), représentée par sa Rectrice. Ces traitements de données à caractère personnel seront réalisés dans le cadre de la mission d'intérêt public en matière de recherche reconnue à l'Université de Liège par le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études du 7 novembre 2013, art. 2; et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Si vous souhaitez davantage d'information ou avez des questions concernant cette recherche, veuillez contacter Di Napoli Loane via Facebook directement ou via l'adresse suivante : loane.dinapoli@student.uliege.be. Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège.

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege.be) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la Protection des Données

Bât. B9 Cellule "GDPR",

Quartier Village 3,

Boulevard de Colonster 2,

4000 Liège, Belgique.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton « Je participe » ci-dessous. Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche.

3. Recrutement via les réseaux sociaux

3.1. Annonce

« Dans le cadre de mon mémoire en psychologie clinique à l'université de Liège, je mène une enquête sur le harcèlement sexuel en ligne et je suis à la recherche de participant(e)s.

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre certains comportements problématiques de harcèlement sexuel pouvant survenir en ligne. Si tu as entre 18 et 30 ans, que tu te sens concerné(e) de loin ou de près par ces comportements, ton expérience pourra mieux nous aider à comprendre ces comportements.

- 📌 Questionnaire en ligne de +/- 20 minutes ;
- 📌 Les données récoltées sont anonymes et traitées de manière confidentielle ;
- 📌 Tu peux à tout moment te retirer de l'étude ;
- 📌 Lien direct vers le questionnaire :

Si tu as besoins de plus d'informations ou si tu te poses des questions, tu peux me contacter soit directement via Facebook soit via mon adresse mail : loane.dinapoli@student.uliege.be

Je vous remercie d'avance d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire 😊

Loane ».

3.2. Affiche



OBJECTIFS
Contribuer à mieux comprendre et prévenir le harcèlement sexuel en ligne


DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE
→ Questionnaire en ligne : +/- 20'
→ Données récoltées anonymes et traitées de manière confidentielle

RECHERCHE DE PARTICIPANTS


CRITÈRES DE PARTICIPATION
→ Tu as entre 18 et 30 ans ;
→ Tu es utilisateur ou utilisatrice de réseaux sociaux (Whatsapp, Instagram, Facebook, Twitter, Snapchat...)

SCANNEZ-MOI POUR PARTICIPER !


Besoin d'informations complémentaire ?
Contactez-moi à l'adresse suivante : loane.dinapoli@student.uliege.be

Annexe B. Données relatives aux questionnaires

Au sein de cette section se trouvent les différentes échelles de mesure utilisées, ainsi que les consignes permettant d'y répondre.

1. Échelles de mesures

CYBERSEXUAL HARASSMENT SCALE

(Schenk, 2008) - version traduite adaptée

Les questions suivantes portent sur vos expériences sur Internet **au cours des 6 derniers mois**. Certaines questions peuvent sembler très personnelles. Nous les posons parce que les gens ne sont pas toujours traités avec respect sur Internet. Ce type de comportement peut prendre différentes formes. Afin de comprendre ce qu'il se passe sur Internet, nous avons posé des questions très directes. Il est important que vous preniez votre temps et que vous répondiez aussi honnêtement que possible. Vos réponses sont totalement confidentielles

Au cours de votre expérience sur Internet, est-ce que quelqu'un ...

1. vous a raconté des histoires ou des blagues obscènes et offensantes ?
2. a essayé de vous faire parler de choses personnelles ou sexuelles ?
3. vous a dit des choses grossières ou vulgaires à caractère sexuel ?
4. tenu des propos offensants sur votre apparence, votre corps ou votre vie sexuelle ?
5. a essayé d'avoir une relation amoureuse ou sexuelle avec vous alors que vous lui aviez fait comprendre que vous ne le souhaitiez pas ?
6. a tenu des propos dévalorisants à l'égard des femmes (par exemple, en disant que les femmes n'ont pas leur place sur Internet) ?
7. a continué à vous demander de le rencontrer ou de sortir avec lui même après que vous ayez refusé ?
8. a fait des remarques obscènes/vulgaires sur les femmes en général (par exemple en disant que toutes les femmes sont des prostituées) ?
9. vous a traitée de lesbienne ou de « gouine » ?
10. vous a envoyé une vidéo ou une image « obscène » et offensante
11. a laissé un commentaire à caractère sexuel ou publié une photo de vous ?
12. essayé de vous convaincre de le regarder se masturber devant une webcam ?
13. a essayé de vous convaincre d'avoir des relations sexuelles virtuelles via une messagerie instantanée ?

14. vous a envoyé des spams faisant la promotion d'agrandissement du pénis ou des seins ou de sites pornographiques ?
15. vous a envoyé des pop-ups avec des liens vers des sites pornographiques ?
16. a laissé un commentaire « obscène » offensant sur votre mur Facebook, MySpace ou un site similaire ?
17. a envoyé des messages faisant référence à votre corps, votre vie sexuelle ou des sujets intimes (par exemple en vous demandant si vous aviez vos règles à ce moment-là) ou vous posant des questions à ce sujet ?
18. a menacé de pirater votre ordinateur et de causer des dommages si vous ne vous livriez pas à l'acte sexuel demandé (par exemple en décrivant comment vous lui feriez une fellation) ?
19. a envoyé des e-mails effrayants, des virus, inondé votre boîte mail pour vous pousser à accomplir des actes sexuels (par exemple du cybersexe) ?
20. vous a soudoyé pour que vous accomplissiez des actes sexuels (par exemple en vous proposant de vous envoyer de l'argent si vous lui envoyez des photos à caractère sexuel)?
21. vous a harcelé sexuellement ?

Les choix de réponse étaient les suivants :

- ☐ 1 = jamais
- ☐ 2 = une ou deux fois
- ☐ 3 = parfois
- ☐ 4 = souvent
- ☐ 5 = la plupart du temps

Version originale de l'échelle :
CYBERSEXUAL HARASSMENT SCALE
(Schenk, 2008)

The following questions ask about your experiences on the Internet. Some of the questions may seem very personal. We ask them because people are not always treated with respect on the Internet. Such behavior can take many different forms. To understand what is happening on the Internet, we have asked some very frank questions. It is important for you to take your time and to answer as honestly as possible. Remember that you can skip any questions that you do not want to answer and that YOUR ANSWERS ARE COMPLETELY

CONFIDENTIAL

In your experiences on the Internet DURING THE PAST 6 MONTHS, has anyone...

1. ...told you offensive dirty stories or jokes?
2. ...tried to get you to talk about personal or sexual things?
3. ...said crude or gross sexual things to you?
4. ...said offensive things about how you look, your body, or your sex life?
5. ...tried to have a romantic or sexual relationship even though you tried to let him know you didn't want to?
6. ...said things to put women down (for example, saying that women don't belong on the Internet)?
7. ...kept asking you to meet or go on a date even after you said "no"?
8. ...made dirty remarks about women in general (for example saying that all women are whores)?
9. ...called you a lesbian or a "dyke"?
10. ...sent you an offensive "dirty" video or picture/image?
11. ...left a sexual comment or posted a picture of you?
12. ...tried to get you to watch him masturbate on a webcam?
13. ...tried to get you to have cyber-sex over instant messenger?
14. ...sent you spam that advertised for penis or breast enlargement or pornographic Web sites?
15. ...sent pop-ups with links to pornographic Web sites?
16. ... left an offensive "dirty" comment on a Facebook, MySpace, or similar Web site's wall?

17. ...sent messages that refer to or ask about your body, sex life, or intimate subjects (for example asking if you are on your period right now)?
18. ...threaten to break into your computer and cause damage if you did not conduct the sexual act requested (for example describing giving the person oral sex)?
19. ...sent frightening e-mails, viruses, flooded e-mail inbox to get you to perform sexual acts (for example cyber-sex)?
20. ...bribed you conduct sexual acts (for example offering to send you money if you send him/her sexual pictures)?
21. ...sexually harassed you?

Version adaptée du point de vue des témoins

CYBERSEXUAL HARASSMENT SCALE

(Schenk, 2008)

À présent, nous allons passer en revue les 21 items auxquels vous venez de répondre et nous voudrions savoir si vous avez été témoïn de l'un de ces comportements **au cours des 6 derniers mois**.

Par « témoin », nous entendons le fait d'avoir lu, vu ou observé ces comportements sur Internet.

Au cours de votre expérience sur Internet, est-ce que quelqu'un a ...

1. raconté des histoires ou des blagues obscènes et offensantes ?
2. essayé de faire parler une personne de choses personnelles ou sexuelles ?
3. adressé à une personne des choses grossières ou vulgaires à caractère sexuel ?
4. tenu des propos offensants sur l'apparence, le corps ou la vie sexuelle d'une personne ?
5. essayé d'avoir une relation amoureuse ou sexuelle avec une personne alors que celle-ci lui avait fait comprendre qu'elle ne le souhaitait pas ?
6. tenu des propos dévalorisants à l'égard des femmes (par exemple, en disant que les femmes n'ont pas leur place sur Internet) ?
7. continué de demander à une personne de le rencontrer ou de sortir avec elle-même après qu'elle ait refusé ?
8. fait des remarques obscènes/vulgaires sur les femmes en général (par exemple en disant que toutes les femmes sont des prostituées) ?
9. traitée de lesbienne ou de « gouine » ?
10. envoyé à une personne une vidéo ou une image « obscène » et offensante ?
11. laissé un commentaire à caractère sexuel ou publié une photo d'une personne sans son consentement ?
12. essayé de convaincre une personne de le regarder se masturber devant une webcam ?
13. essayé de convaincre une personne d'avoir des relations sexuelles virtuelles via une messagerie instantanée ?
14. envoyé des spams faisant la promotion d'agrandissement du pénis ou des seins ou de sites pornographiques ?

15. envoyé à une personne des pop-ups avec des liens vers des sites pornographiques ?
16. laissé un commentaire « obscène » offensant sur le mur ou le profil d'une personne sur un réseau social ?
17. envoyé à une personne des messages faisant référence à son corps, sa vie sexuelle ou des sujets intimes (par exemple en lui demandant si elle avait ses règles ?
18. menacé une personne de pirater son ordinateur et de lui causer des dommages si elle ne se livrait pas à l'acte sexuel demandé ?
19. envoyé à une personne des e-mails effrayants, des virus, inondé sa boîte mail pour la pousser à accomplir des actes sexuels ?
20. soudoyé une personne pour qu'elle accomplisse des actes sexuels (par exemple en proposant de l'argent en échange de photos à caractère sexuel) ?
21. harcelé sexuellement une personne en ligne ?

Les choix de réponse étaient les suivants :

- ☐ 1 = jamais
- ☐ 2 = une ou deux fois
- ☐ 3 = parfois
- ☐ 4 = souvent
- ☐ 5 = la plupart du temps

FACTEURS MODULANT L'INTERVENTION

(Banyard et al., 2013, Friesen-Janochoski, 2022)

Les situations suivantes concernent des comportements sexuels inappropriés ou violents en ligne (messages insistants, diffusion d'images intimes sans consentement, commentaires sexualisés etc.). Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chaque affirmation.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Répondez spontanément, sans trop réfléchir à votre réponse.

1. Je repère facilement lorsqu'une situation en ligne dépasse les limites du consentement.
2. Je me sentirais personnellement concernée si je voyais quelqu'un subir une cyberviolence sexuelle.
3. Même en ligne, je pense qu'il est important que les témoins réagissent.
4. Si je voyais du contenu sexuel partagé sans consentement, j'essaierai d'intervenir.
5. Je serais prêt·e à signaler une situation de cyberviolence sexuelle sur une plateforme.
6. Je contacterais la personne ciblée pour lui offrir du soutien.
7. Mes proches approuveraient que j'intervienne dans ce type de situations.
8. Je pense que la plupart des gens importants pour moi soutiendraient mon action.
9. J'hésiterais à intervenir par peur des réactions des autres.
10. En ligne, ce n'est pas vraiment mon rôle d'intervenir.
11. Intervenir risquerait de me créer plus de problèmes que cela n'en résoudrait.
12. Je me sens capable d'agir de manière appropriée face à une cyberviolence sexuelle.

Les choix de réponse étaient les suivants :

- ☐ 1 = Pas du tout d'accord
- ☐ 2 = Plutôt pas d'accord
- ☐ 3 = Ni d'accord ni pas d'accord
- ☐ 4 = Plutôt d'accord
- ☐ 5 = Tout à fait d'accord

COMPORTEMENTS D'INTERVENTION

(Banyard et al., 2005 ; Friesen-Janochoski, 2022).

Au cours des 6 derniers mois, si vous avez été témoin de comportements sexuels inappropriés ou violents en ligne (messages insistants, diffusion d'images intimes sans consentement, commentaires sexualisés etc.), veuillez indiquer ce que vous avez fait.

Si vous n'avez pas été témoin de ces comportements, veuillez cocher la case « jamais ».

1. J'ai signalé le contenu ou le comportement sur la plateforme.
2. J'ai contacté la personne ciblée pour lui offrir du soutien.
3. J'ai demandé à l'auteur·rice d'arrêter ou de supprimer le contenu.
4. J'ai parlé de la situation à un adulte/professionnel/référent.
5. J'ai défendu publiquement la personne visée (commentaire, message).
6. J'ai aidé la victime à faire un signalement officiel.

Les choix de réponse étaient les suivants :

- ☐ 0 = jamais (la personne n'a jamais été témoin de la situation donc elle n'a jamais eu l'occasion d'agir)
- ☐ 1 = non (la personne a été témoin au cours des 6 derniers et n'a pas agi)
- ☐ 2 = oui (la personne a été témoin au cours des 6 derniers et a agi)

2. Données statistiques

Tableau B1

Données sociodémographiques de l'échantillon

Donnés sociodémographiques		n	%
Genre	Homme	32	19.0
	Femme	135	80.4
	Autres	1	0.6
	Ne préfère pas répondre	/	/
Âge	18-30	9 (18 ans)	5.4
		8 (19 ans)	4.8
		10 = (20 ans)	6.0
		4 = (21 ans)	2.4
		13 = (22 ans)	7.7
		30 = (23 ans)	17.9
		34 = (24 ans)	20.2
		18 = (25 ans)	10.7
		14 = (26 ans)	8.3
		7 = (27 ans)	4.2
		5 = (28 ans)	3.0
		10 = (29 ans)	6.0
		6 = (30 ans)	3.6
Orientation sexuelle	Hétérosexuel(le)	144	85.7
	Homosexuel(le)	2	1.2
	Bisexuel(le)	18	10.7
	Autres	4	2.4
État civil	Célibataire	109	64.9
	En couple non-cohabitant	35	20.8
	En couple cohabitant	21	12.5
	Marié(e)	2	1.2
	Séparé(e)/Divorcé(e)	0	0.0
	Autres	1	0.6
Statut	Étudiant(e) en bachelier	50	29.8
	Étudiant(e) en master	56	33.3
	Assistant(e)	0	0
	Doctorant(e)	1	0.6
	Chercheur(cheuse)	2	1.2
	Salarié(e)	37	22.0
	Indépendant(e)	11	6.5
	Sans emploi(e)	3	1.8
	Autres	8	4.8

Tableau B2*Fidélité interne des échelles*

	α
Cybersexual Harassment Experiences Scale : victimisation	0.881
Cybersexual Harassment Experiences Scale : témoin	0.945
Facteurs modulant l'intervention (score total)	0.772
Comportements d'intervention	0.873

Tableau B3*Normalité des variables*

	W de Shapiro-Wilk	Valeur p de Shapiro-Wilk
TotalVictime	0.890	< .001
TotalTémoin	0.964	< .001
RecopResp	0.925	< .001
IntAgir	0.919	< .001
NormSoc	0.882	< .001
Freins	0.967	< .001
AutoEff	0.905	< .001

Note. TotalVictime = victime, TotalTémoin = témoin, RecopResp = sentiment de responsabilité et reconnaissance, IntAgir = intention d'agir, Freins = freins perçus, NormSoc = normes sociales perçus. .

Tableau B4
Homogénéité des variances

Test t en fonction du genre		
	Test de Levene	Valeur <i>p</i>
TotalVictime	0.21044	.647
TotalTémoin	0.47920	.490
RecopResp	4.690069	.032
IntAgir	2.71645	.101
NormSoc	5.13688	.025
Freins	0.00164	.968
AutoEff	2.01525	.158

Note. TotalVictime = Victime, TotalTémoin = Témoin, RecopResp = Sentiment de responsabilité et reconnaissance, IntAgir = Intention d'agir, NormSoc = Normes sociales perçus, Freins = freins perçus, AutoEff = auto-efficacité

3. Tableaux de fréquences

Tableau B5

Fréquence des expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que victime au cours des 6 derniers mois

	1	2	3	4	5
1. Vous a raconté des histoires ou des blagues obscènes et offensantes ?	42.9% (72)	26.8% (45)	20.8% (35)	9.5% (16)	0.0% (0)
2. a essayé de vous faire parler de choses personnelles ou sexuelles ?	51.2% (86)	21.4% (36)	19.6% (33)	7.7% (13)	0.0% (0)
3. vous a dit des choses grossières ou vulgaires à caractère sexuel ?	43.5% (73)	25.0% (42)	23.2% (39)	7.7% (13)	0.6% (1)
4. a tenu des propos offensants sur votre apparence, votre corps ou votre vie sexuelle ?	55.4% (93)	23.2% (39)	15.5% (26)	5.4% (9)	0.6% (1)
5. a essayé d'avoir une relation amoureuse ou sexuelle avec vous alors que vous lui aviez fait comprendre que vous ne le souhaitiez pas ?	69.6% (117)	21.4% (36)	7.1% (12)	1.2% (2)	0.6% (1)
6. a tenu des propos dévalorisants à l'égard des femmes (par exemple, en disant que les femmes n'ont pas leur place sur Internet) ?	41.1% (69)	15.5% (26)	17.9% (30)	17.9% (30)	7.7% (13)
7. a continué à vous demander de le rencontrer ou de sortir avec lui même après que	63.7%	22.0%	10.1%	4.2%	0.0%

vous avez refusé ?	(107)	(37)	(17)	(7)	(0)
8. a fait des remarques obscènes/vulgaires sur les femmes en général (par exemple en disant que toutes les femmes sont des prostituées) ?	40.5% (68)	20.2% (34)	16.1% (27)	19.6% (33)	3.6% (6)
9. vous a traitée de lesbienne ou de « gouine » ?	89.3% (150)	7.1% (12)	1.8% (3)	1.8% (3)	0.0% (0)
10. vous a envoyé une vidéo ou une image « obscène » et offensante ?	65.5% (110)	17.3% (29)	11.9% (20)	4.2% (7)	1.2% (2)
11. a laissé un commentaire à caractère sexuel ou publié une photo de vous ?	85.1% (143)	11.9% (20)	1.2% (2)	1.8% (3)	0.0% (0)
12. a essayé de vous convaincre de le regarder se masturber devant une webcam ?	87.5% (147)	9.5% (16)	0.6% (1)	2.4% (4)	0.0% (0)
13. a essayé de vous convaincre d'avoir des relations sexuelles virtuelles via une messagerie instantanée ?	83.9% (141)	8.9% (15)	3.6% (6)	3.0% (5)	0.6% (1)
14. vous a envoyé des spams faisant la promotion d'agrandissement du pénis ou des seins ou de sites pornographiques ?	79.2% (133)	7.7% (13)	6.5% (11)	6.0% (10)	0.6% (1)
15. vous a envoyé des pop-ups avec des liens vers des sites pornographiques ?	75.6% (127)	6.5% (11)	7.1% (12)	10.1% (17)	0.6% (1)

16. a laissé un commentaire « obscène » offensant sur votre mur Facebook, MySpace ou un site similaire ?	92.3% (155)	6.0% (10)	1.2% (2)	0.6% (1)	0.0% (0)
17. envoyé des messages faisant référence à votre corps, votre vie sexuelle ou des sujets intimes (par exemple en vous demandant si vous aviez vos règles à ce moment-là) ou vous posant des questions à ce sujet ?	68.5% (115)	16.7% (28)	11.3% (19)	3.6% (6)	0.0% (0)
18. a menacé de pirater votre ordinateur et de causer des dommages si vous ne vous livriez pas à l'acte sexuel demandé (par exemple en décrivant comment vous lui feriez une fellation) ?	96.4% (162)	3.0% (5)	0.6% (1)	0.0% (0)	0.0% (0)
19. a envoyé des e-mails effrayants, des virus, inondé votre boîte mail pour vous pousser à accomplir des actes sexuels (par exemple du cybersexe) ?	94.0% (158)	3.0% (5)	1.2% (2)	1.8% (3)	0.0% (0)
20. soudoyé une personne pour qu'elle accomplisse des actes sexuels (par exemple en proposant de l'argent en échange de photos à caractère sexuel) ?	85.1% (143)	9.5% (16)	3.6% (6)	1.2% (1)	0.6% (1)
21. harcelé sexuellement une personne en ligne ?	88.7% (149)	8.3% (14)	3.0% (5)	0.0% (0)	0.0% (0)

Tableau B6

Fréquence des expériences de cyberharcèlement sexuel vécues en tant que témoin au cours des 6 derniers mois

	1	2	3	4	5
1. a raconté des histoires ou des blagues obscènes et offensantes ?	17.3% (29)	20.2% (34)	29.8% (50)	29.8% (50)	3.0% (5)
2. essayé de faire parler une personne de choses personnelles ou sexuelles ?	30.4% (51)	27.4% (46)	29.2% (49)	11.9% (20)	1.2% (2)
3. adressé à une personne des choses grossières ou vulgaires à caractère sexuel ?	6.5% (11)	26.2% (44)	29.8% (50)	21.4% (36)	16.1% (27)
4. tenu des propos offensants sur l'apparence, le corps ou la vie sexuelle d'une personne ?	11.3% (19)	36.9% (62)	22.0% (37)	15.5% (26)	14.3% (24)
5. essayé d'avoir une relation amoureuse ou sexuelle avec une personne alors que celle-ci lui aviez fait comprendre que vous ne le souhaitiez pas ?	57.1% (96)	21.4% (36)	13.1% (22)	7.1% (12)	1.2% (2)
6. tenu des propos dévalorisants à l'égard des femmes (par exemple, en disant que les femmes n'ont pas leur place sur Internet) ?	18.5% (31)	32.7% (55)	19.6% (33)	13.7% (23)	15.5% (26)
7. continué de demander à une personne de le rencontrer ou de sortir avec elle même après qu'elle ait refusé ?	50.6% (85)	20.8% (35)	21.4% (36)	6.0% (10))	1.2% (2)

8. fait des remarques obscènes/vulgaires sur les femmes en général (par exemple en disant que toutes les femmes sont des prostituées) ?	20.8% (35)	10.1% (17)	25.6% (43)	29.2% (49)	14.3% (24)
9. traitée de lesbienne ou de « gouine » ?	39.9% (67)	20.2% (34)	19.7% (33)	16.1% (27)	4.2% (7)
10. envoyé à une personne une vidéo ou une image « obscène » et offensante ?	44.0% (74)	22.0% (37)	20.2% (34)	12.5% (21)	1.2% (2)
11. laissé un commentaire à caractère sexuel ou publié une photo d'une personne sans son consentement ?	33.3% (56)	19.6% (33)	18.5% (31)	19.0% (32)	9.5% (16)
12. essayé de convaincre une personne de le regarder se masturber devant une webcam ?	81.0% (136)	11.3% (19)	5.4% (9)	1.8% (3)	0.6% (1)
13. essayé de convaincre une personne d'avoir des relations sexuelles virtuelles via une messagerie instantanée ?	74.4% (125)	13.1% (22)	7.7% (13)	4.2% (7)	0.6% (1)
14. envoyé des spams faisant la promotion d'agrandissement du pénis ou des seins ou de sites pornographiques ?	74.4% (125)	11.9% (20)	6.0% (10)	6.5% (11)	1.2% (2)
15. envoyé à une personne des pop-ups avec des liens vers des sites pornographiques ?	66.7% (112)	13.7% (23)	7.7% (13)	8.9% (15)	3.0% (5)
16. laissé un commentaire « obscène » offensant sur le mur ou le profil d'une personne sur	36.9%	16.1%	20.8%	19.6%	6.5%

un réseau social ?	(62)	(27)	(35)	(33)	(11)
17. envoyé à une personne des messages faisant référence à son corps, sa vie sexuelle ou des sujets intimes (par exemple en lui demandant si elle avait ses règles ?	35.7% (60)	16.1% (27)	23.8% (40)	16.7% (28)	7.7% (13)
18. menacé une personne de pirater son ordinateur et de lui causer des dommages si elle ne se livrait pas à l'acte sexuel demandé ?	83.9% (141)	10.7% (18)	1.8% (3)	2.4% (4)	1.2% (2)
19. envoyé à une personne des e-mails effrayants, des virus, inondé sa boîte mail pour la pousser à accomplir des actes sexuels ?	85.7% (144)	7.1% (12)	5.4% (9)	1.2% (2)	0.6% (1)
20. soudoyé une personne pour qu'elle accomplisse des actes sexuels (par exemple en proposant de l'argent en échange de photos à caractère sexuel) ?	68.5% (115)	14.9% (25)	11.9% (20)	4.2% (7)	0.6% (1)
21. harcelé sexuellement une personne en ligne ?	50.6% (85)	13.1% (22)	19.6% (33)	12.5% (21)	4.2% (7)

Tableau B7*Fréquence des items relatifs aux facteurs modulant l'intervention*

	1	2	3	4	5
Sous échelle 1 - Reconnaissance et responsabilité					
1. Je repère facilement lorsqu'une situation en ligne dépasse les limites du consentement.	0.6% (1)	3.0% (5)	7.1% (12)	57.7% (97)	31.5% (53)
2. Je me sentirais personnellement concerné-e si je voyais quelqu'un subir une cyberviolence sexuelle.	1.8% (3)	9.5% (16)	17.9% (30)	50.6% (85)	20.2% (34)
3. Même en ligne, je pense qu'il est important que les témoins réagissent.	0.0% (0)	0.6% (1)	4.2% (7)	23.2% (39)	72.0% (121)
Sous échelle 2 - Intention d'agir					
4. Si je voyais du contenu sexuel partagé sans consentement, j'essaierais d'intervenir.	1.2% (2)	6.0% (10)	14.3% (24)	35.1% (59)	43.5% (73)
5. Je serais prêt-e à signaler une situation de cyberviolence sexuelle sur une plateforme.	0.0% (0)	2.4% (4)	1.2% (2)	22.0% (37)	74.4% (125)
6. Je contacterais la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	3.0%	15.5%	26.2%	33.3%	22.0%

	(5)	(26)	(44)	(56)	(37)
Sous échelle 3 - Normes sociales perçues					
7. Mes proches approuveraient que j'intervienne dans ce type de situation.	1.8% (3)	5.4% (9)	22.6% (38)	33.3% (56)	36.9% (62)
8. Je pense que la plupart des gens importants pour moi soutiendraient mon action.	0.0% (0)	2.4% (4)	15.5% (26)	38.7% (65)	43.5% (73)
Sous échelle 4 - Freins perçus (items inversé)					
9. J'hésiterais à intervenir par peur des réactions des autres - R.	25.6% (43)	35.7% (60)	19.0% (32)	17.9% (30)	1.8% (3)
10. En ligne, ce n'est pas vraiment mon rôle d'intervenir - R.	26.2% (44)	43.5% (73)	16.1% (27)	11.9% (20)	2.4% (4)
11. Intervenir risquerait de me créer plus de problèmes que cela n'en résoudrait - R.	16.7% (28)	35.7% (60)	29.8% (50)	16.1% (27)	1.8% (3)
Sous échelle 5 - Auto-efficacité					
12. Je me sens capable d'agir de manière appropriée face à une cyberviolence sexuelle.	5.4% (9)	22.6% (38)	26.2% (44)	34.5% (58)	11.3% (19)

Tableau B8*Fréquence des items relatifs aux comportements d'intervention*

	1	2	3
1. J'ai signalé le contenu ou le comportement sur la plateforme.	52.4% (88)	13.1% (22)	35.5% (58)
2. J'ai contacté la personne ciblée pour lui offrir du soutien.	11.9% (20)	39.3% (66)	48.8% (82)
3. J'ai demandé à l'auteur·rice d'arrêter ou de supprimer le contenu.	9.5% (16)	37.5% (63)	53.0% (89)
4. J'ai parlé de la situation à un adulte/professionnel/référent.	13.1% (22)	36.3% (61)	50.6% (85)
5. J'ai défendu publiquement la personne visée (commentaire, message).	19.6% (33)	36.3% (61)	44.0% (74)
6. J'ai aidé la victime à faire un signalement officiel.	13.7% (23)	37.5% (63)	51.2% (82)

Tableau B9

Test t pour échantillons indépendants, comparaison selon l'effet de genre

Independent Samples T-Test

Independent Samples T-Test

		Statistic	df	p	Mean difference	SE difference		Effect Size
TotalVictime	Student's t	-0.500	169	0.618	-0.9163	1.832	Cohen's d	-0.0969
	Welch's t	-0.538	53.2	0.593	-0.9163	1.704	Cohen's d	-0.1004
	Mann-Whitney U	2176		0.693	-5.42e-5		Rank biserial correlation	0.04436
TotalTemoin	Student's t	-1.395	169	0.165	-4.3452	3.114	Cohen's d	-0.2704
	Welch's t	-1.446	50.6	0.154	-4.3452	3.005	Cohen's d	-0.2752
	Mann-Whitney U	1909		0.150	-4.000		Rank biserial correlation	0.16184
RecoResp	Student's t	-2.440 [*]	169	0.016	-0.7378	0.302	Cohen's d	-0.4728
	Welch's t	-2.076	41.4	0.044	-0.7378	0.355	Cohen's d	-0.4331
	Mann-Whitney U	1867		0.099	-1.08e-5		Rank biserial correlation	0.18006
IntAgir	Student's t	-0.594	169	0.553	-0.2372	0.399	Cohen's d	-0.1151
	Welch's t	-0.510	41.8	0.613	-0.2372	0.465	Cohen's d	-0.1060
	Mann-Whitney U	2221		0.824	-5.13e-5		Rank biserial correlation	0.02481
NormSoc	Student's t	2.348 [*]	169	0.020	0.7385	0.314	Cohen's d	0.4551
	Welch's t	2.968	69.8	0.004	0.7385	0.249	Cohen's d	0.5050
	Mann-Whitney U	1740		0.030	1.000		Rank biserial correlation	0.23606
Freins	Student's t	1.264	169	0.208	0.5850	0.463	Cohen's d	0.2450
	Welch's t	1.315	50.9	0.194	0.5850	0.445	Cohen's d	0.2498
	Mann-Whitney U	1974		0.233	1.000		Rank biserial correlation	0.13307
AutoEff	Student's t	-0.261	169	0.794	-0.0560	0.214	Cohen's d	-0.0506
	Welch's t	-0.235	43.4	0.816	-0.0560	0.239	Cohen's d	-0.0478
	Mann-Whitney U	2259		0.943	-3.10e-5		Rank biserial correlation	0.00791
Total	Student's t	0.250	169	0.803	0.2925	1.171	Cohen's d	0.0484
	Welch's t	0.251	48.8	0.803	0.2925	1.165	Cohen's d	0.0485
	Mann-Whitney U	2209		0.791	7.45e-5		Rank biserial correlation	0.02986

^{*} Levene's test is significant ($p < .05$), suggesting a violation of the assumption of equal variances

Homogeneity of Variances Test (Levene's)

	F	df	df2	p
TotalVictime	0.21044	1	169	0.647
TotalTemoin	0.47920	1	169	0.490
RecoResp	4.69069	1	169	0.032
IntAgir	2.71645	1	169	0.101
NormSoc	5.13688	1	169	0.025
Freins	0.00164	1	169	0.968
AutoEff	2.01525	1	169	0.158
Total	0.00178	1	169	0.966

Note. A low p-value suggests a violation of the assumption of equal variances

Normality Test (Shapiro-Wilk)

	W	p
TotalVictime	0.892	< .001
TotalTemoin	0.967	< .001
RecoResp	0.947	< .001
IntAgir	0.930	< .001
NormSoc	0.914	< .001
Freins	0.975	0.003
AutoEff	0.911	< .001
Total	0.988	0.155

Note. A low p-value suggests a violation of the assumption of normality

Annexe C. Données relatives à l'analyse qualitative

Cette annexe reprend la synthèse des principaux thèmes relatifs aux facilitateurs et freins qui ont été mentionnés.

Tableau D1

Synthèse des thèmes et sous-thèmes principaux : facilitateurs

FACILITATEURS	
THÈMES	SOUS-THÈMES
Garantie de suite donnée à l'auteur	Mesures prises à l'égard de l'auteur
Faciliteurs numériques	Accessibilité au signalement
	Loi des 3A : Abordabilité, Anonymat et Accessibilité
Dynamique d'engagement du témoin et implication à l'égard de la victime	Être en possession d'informations objectives
	Lien avec la victime
Outils d'aide à l'intervention et aux ressources	Développement et accessibilité des ressources numériques

Tableau D1*Synthèse des thèmes et sous-thèmes principaux : freins*

FREINS	
THÈMES	SOUS-THÈMES
Crainte de représailles	Perception du risque de victimisation suite à l'intervention
Crainte d'être identifié	Caractéristiques du numérique
	Coûts lié à l'identification
Déterminants de l'engagement du témoin	Désengagement moral/rejet de la responsabilité
Contraintes liées aux voies d'intervention	Modalités d'intervention
Perception inefficace de l'intervention	Faibles résultats